

Béatrice de Varine

# Juifs et chrétiens

Repères pour  
dix-neuf siècles d'histoire



desclée  
de  
brouwer

*Essai  
Histoire*

# Juifs et chrétiens

Béatrice de Varine

## **Juifs et chrétiens**

*Repères pour dix-neuf siècles d'histoire  
(du I<sup>er</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)*

Desclée de Brouwer

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pour les chrétiens, cherche surtout à voir le côté négatif de ce courant religieux. Certes, comme dit P. Ricœur : « Il y a dans chaque religion une pathologie propre : celle de certains pharisiens fut d'avoir un esprit juridique exacerbé qui les enfermait [...]. Le légalisme est en quelque sorte le négatif de l'esprit vivant des pharisiens<sup>12</sup>. » Mais en fait, on peut constater que « Jésus, de bien des façons, faisait siens les points importants de l'enseignement pharisien, de leurs méthodes pédagogiques, de leur mode de vie<sup>13</sup>. »

En réalité, les pharisiens ont droit à un grand respect : « Il faut replacer le mouvement pharisien dans l'ensemble du judaïsme comme étant sa pensée, comme étant sa piété, comme étant son cœur » (P. Ricœur). Les pharisiens étaient en effet ceux qui avaient conservé depuis plusieurs siècles la tradition issue de l'exil en Babylonie. Au retour d'exil, Esdras et Néhémie voulurent créer sur la terre d'Israël un grand mouvement de renouveau religieux et moral, et par la suite le courant pharisien naquit de cet élan.

Non seulement les pharisiens scrutaient depuis plusieurs siècles les textes de toute la Bible ou *Tanach*<sup>14</sup>, mais ils en faisaient un commentaire oral, car pour eux Écriture et Tradition orale étaient d'égale importance et ne faisaient qu'un. Ces pédagogues avaient un profond désir de faire connaître à tous les textes saints et les commentaires oraux de la tradition, ils voulaient aussi rendre la Loi de Moïse vivante et adaptée à la vie présente. Pour eux, comme pour un de leurs maîtres, Hillel, il ne fallait pas « se séparer du peuple » et les hommes instruits avaient pour devoir de « faire entrer les (autres) hommes sous les ailes du ciel ». De ce fait, ils étaient aimés et respectés par la population. De plus, ils manifestaient un grand respect pour les observances religieuses et les règles de pureté. Ils croyaient en la

résurrection des morts, bien qu'ils n'en aient pas la preuve, parce qu'ils croyaient en la puissance de vie qui se dégage de la Parole de Dieu. Ils croyaient aussi au libre-arbitre et leur morale était basée sur la maîtrise de soi. Depuis au moins deux siècles av. J.-C., ils étudiaient les textes et adoptaient une forme de prière comparable à celle des exilés à Babylone. Ils se réunissaient dans de simples « maisons d'étude et de prière » que l'on appellera de plus en plus des « synagogues ».

La synagogue est la « maison de Dieu, du peuple de Dieu ». Elle va « au-devant des besoins du peuple », « c'est l'endroit où se côtoient justice et miséricorde »<sup>15</sup>. C'est :

« le lieu, sanctuaire et école à la fois, où le livre est lu, médité commenté. Ici, pas de sacerdoce. À sa place, des Sages, des rabbins versés dans la connaissance des livres saints et capables d'en communiquer la substance à leurs ouailles. Pas de sacrifices, mais un culte tout spirituel, où alternent prières, chants des Psaumes, lectures bibliques, commentaire ou sermon<sup>16</sup> ».

Vers la fin du premier siècle av. J.-C. et au début du siècle suivant, il y eut à Jérusalem plusieurs écoles où enseignaient des maîtres pharisiens, ou « sages » : les deux plus connues étant l'école de Hillel<sup>17</sup> (70 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.) et celle de Shammaï (50 av. J.-C. à 30 ap. J.-C.) dont les noms sont inséparables, même s'il existait entre eux de vives tensions et s'ils n'avaient pas toujours les mêmes points de vue sur les textes. Shammaï, le plus jeune, était plus sévère, plus autoritaire, plus irascible que Hillel, mais souvent de bon conseil. Hillel, lui, était réputé pour sa patience, son accueil bienveillant et sa sagesse toute particulière. Jusqu'à nos jours, on cite encore

certaines de ses sentences. Par exemple, sa réponse à un païen qui lui demande de résumer la *Tora* en quelques phrases : « Ce que tu n'aimes pas qu'on te fasse, ne le fais pas à ton prochain, telle est toute la *Tora*. Le reste n'est que commentaire. Va, étudie... », citation que l'on a souvent rapprochée de : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Une autre de ses réflexions : « Là où il n'y a pas d'homme, efforce-toi d'en être un », etc.

Shammaï et Hillel ont contribué à faire vivre dans la tradition juive le questionnement qui est une des grandes caractéristiques de l'étude des textes chez les Juifs. Leurs sentences seront rassemblées dans le livre des *Pirqé Avot* (les Paroles des Pères) et leurs disciples vont perpétuer leur pensée et leurs débats bien au-delà de leur mort<sup>18</sup>.

Les pharisiens seront les seuls à demeurer présents en terre d'Israël après la chute du Temple et à redonner un élan à cette religion alors « en survie ». Nous aurons beaucoup l'occasion d'en reparler<sup>19</sup>. Disons dès maintenant que leur parcours est impressionnant : si l'on considère que le Deutéronome « part du Décalogue » et qu'il est le « premier chaînon de la tradition rabbinique » ; que Esdras l'a beaucoup étudié et que « de Esdras à la *Mishna* il y a continuité<sup>20</sup> »... on voit de quelle tradition immémoriale les pharisiens ont hérité pour constituer par la suite le *Talmud*.

Les **esséniens**, eux, vivaient à l'écart de la société, ayant rompu avec le Temple au second siècle av. J.-C., jugeant leurs desservants « disqualifiés » et se considérant comme le « véritable Israël<sup>21</sup> ». Ces « moines avant le monachisme » (A. Paul) vivaient sous la houlette d'un chef spirituel, le Maître de justice. Ils formaient une communauté homogène et très solidaire, parfaitement organisée, avec des règles d'initiation et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## *Les liens avec Israël*

Les Juifs d'Israël et de Babylonie parlaient des dialectes araméens assez proches, ce qui explique les liens qu'ils conservèrent entre eux.

Au retour des exilés de Babylonie, le judaïsme babylonien semble avoir été prépondérant dans la réorganisation politique et religieuse de la Judée. Les Juifs demeurés en Babylonie suivirent la réinstallation sur la terre d'Israël avec un grand intérêt et vers le début du IV<sup>e</sup> siècle (398 av. J.-C.), le corpus des cinq premiers livres de la Bible, fut rédigé par Esdras qui « monta de Babylone » à Jérusalem (Esd 7,6). Le Pentateuque, servit désormais de référence aussi bien aux autorités traditionnelles juives qu'aux magistrats officiels de l'empire perse et plus tard à ceux de l'empire hellénistique<sup>37</sup>. Des émissaires politiques, des pèlerins, des voyageurs et parfois des groupes enthousiastes circulaient entre les deux régions. Plus tard, bien que le culte du Temple ait repris toute son importance après sa restauration par Juda Maccabée, on se mit à édifier – sans doute pour la première fois en terre d'Israël – des maisons d'étude et de prière selon la tradition qui s'était créée pendant l'exil en Babylonie.

Au premier siècle ap. J.-C., la communauté babylonienne a conservé – et pour des siècles encore – sa vitalité et ses liens avec la terre d'Israël. Ce qui en est une preuve, c'est que le célèbre Hillel, originaire de Babylonie, partit s'installer à Jérusalem vers 30 av.J-C. pour y créer son école.

## *La diaspora méditerranéenne*

Là encore, il est difficile de distinguer entre *galut* et

diaspora. Ce sont souvent des prisonniers de guerre juifs qui se sont retrouvés installés sur le pourtour méditerranéen, souvent rachetés par leurs coreligionnaires, alors qu'au départ ils n'avaient pas l'intention d'y demeurer. Mais aussi, pendant des siècles av. J.-C., des Juifs, comme nombre de peuples du Bassin méditerranéen, étaient allés s'installer dans les différents pays proches du leur pour y exercer des métiers liés au commerce, à l'artisanat, à l'agriculture, etc. Au premier siècle ap. J.-C., les récits des *Actes des Apôtres* prouvent bien qu'il y avait des Juifs installés de longue date dans d'autres régions que la terre d'Israël, avec leurs communautés et leurs synagogues.

La plus ancienne diaspora juive est celle d'Égypte. Elle remonterait à l'installation d'une colonie militaire juive, vers 650 av. J.-C., à Éléphantine, ville destinée à protéger la frontière de la Haute Égypte. Après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor II, en 586 av. J.-C., un petit groupe de déportés choisit de s'exiler en Égypte, avec parmi les déportés, des officiers juifs et le prophète Jérémie. Ils rejoignaient là des petites colonies militaires d'Hébreux et s'installèrent en Haute et Basse Égypte.

À partir de la conquête d'Alexandre, au dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le peuple juif commence également à essaimer à travers le Bassin méditerranéen, puis se répand en Syrie, en Asie Mineure, dans les îles grecques, et à Rome. À partir du moment où l'Empire romain s'étend d'est en ouest, la diaspora s'étend, elle aussi, à tout l'empire.

Aux alentours de l'ère chrétienne, on dénombre 43 localités qui ont des communautés juives en Italie-Sicile-Sardaigne, 19 en Gaule, 18 en Espagne, et de nombreuses localités en Grèce, dans les Balkans, en Asie Mineure, en Syrie, au Liban, 42 établissements en Égypte, plusieurs en Cyrénaïque, Lybie,

Numidie et jusqu'en Mauritanie ou Éthiopie...

Au premier siècle ap. J.-C., voici ce qu'écrit Agrippa II, le dernier « roi » d'Israël, à Caligula :

« Jérusalem est la métropole non seulement du pays de Judée, mais de beaucoup d'autres en raison des colonies qu'elle a envoyées, selon les occasions, dans les pays voisins ; en Égypte, en Phénicie... également en Europe, en Thessalie, en Béotie, en Macédoine... Non seulement les continents sont pleins de colonies juives, mais également les îles les plus importantes : Eubée, Chypre, la Crète. Et je ne parle pas des pays au-delà de l'Euphrate<sup>38</sup>... »

### *Les grandes caractéristiques de la diaspora méditerranéenne*

La diaspora méditerranéenne se caractérise par une grande vitalité démographique. Dès avant l'ère chrétienne, la population juive de la diaspora était devenue plus importante que celle de la Judée. Un Juif sur quatre seulement habitait en terre d'Israël et la population juive d'Alexandrie était plus nombreuse que celle de Jérusalem. On pense que la population juive en diaspora représentait entre 7 et 10 % de celle de l'Empire romain. Et dans la partie orientale du Bassin méditerranéen, ce taux s'élevait à 20 % : un homme sur cinq y était donc juif !

Cette vitalité démographique a des causes familiales, morales et théologiques : avoir des enfants était considéré comme le premier devoir de l'homme. Ne pas en avoir ou cesser d'en avoir, c'était « diminuer l'image de Dieu ». Même s'il était déjà chargé d'une famille nombreuse, un veuf devait se remarier et avoir des enfants. De plus les lois de pureté, les bains rituels

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1994).

17. Mireille HADAS-LEBEL, *Hillel, un sage au temps de Jésus* (Albin Michel, 1999).

18. Flavius Josèphe parle de 6000 pharisiens environ à cette époque (d'après J. EISENBERG).

19. Voir le chapitre II.

20. Luc DEQUEKER, « Pharisiens et pharisaïsme : un chaînon vital du développement de la Torah » (*SIDIC*, n° 2, 1977).

21. Antoine GERMA, Benjamin LELLOUCH et Évelyne PATLAGEAN, *Les Juifs dans l'histoire* (Champ Vallon, 2011), article d'Évelyne PATLAGEAN, « Les Juifs en Méditerranée : de la mort d'Alexandre à la christianisation de l'Empire romain, » p. 93 à 95. Les textes découverts à Qumran permettent de mieux les connaître.

22. Flavius Josèphe compte environ 4000 esséniens.

23. André PAUL, « Intertestament » (*Cahier Évangile*, n° 14).

24. Évelyne PATLAGEAN, *Les Juifs dans l'histoire*, *op. cit.*, p. 82.

25. FLAVIUS JOSÈPHE, *La prise de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 47.

26. FLAVIUS JOSÈPHE, *ibid.*, p. 154 : « Dans un corps malade, quand le mal se retire de certains membres, ce sont d'autres qui enflent », dit-il encore.

27. Mireille HADAS-LEBEL, *Jérusalem contre Rome*, p. 488 (Cerf, 1990).

28. Cf. « Massada, haut-lieu de la résistance juive » (dossier du *Monde de la Bible*, nov.-déc. 1992).

29. D'où la célèbre scène sculptée sur l'Arc de Titus à Rome.

30. Depuis la Seconde Guerre mondiale, certains Juifs auraient voulu que ce terme soit employé pour désigner la *Shoa*, en référence aux deux autres immenses malheurs du passé, mais la plupart des Juifs préfèrent maintenant employer le terme spécifique proposé par Claude Lanzmann pour désigner ce malheur inégalé : celui de *Shoa*, qui veut dire catastrophe, désastre, anéantissement.

31. Les écrits intertestamentaires sont de nombreux textes de la littérature juive, datant du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., qui n'ont pris place dans aucun canon biblique. Voir *La Bible. Écrits intertestamentaires* (Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1987), t. I-II.

32. Josy EISENBERG, *op. cit.*, p. 148 et suiv.

33. Le terme de « mur des lamentations » fut une interprétation chrétienne des prières dites à voix haute et des inclinaisons du corps que les Juifs

observaient quand ils priaient devant ce dernier vestige du Temple.

34. Marcel SIMON, *Verus Israël. Étude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'Empire, 135-425* (Éd. Broccard, 1964), p. 90). Passage cité : *Contre Celse*, 4, 23.

35. Voir à ce sujet le document rédigé par le Comité épiscopal français pour les relations avec le Judaïsme : « L'attitude des chrétiens à l'égard du judaïsme » (*Documents-épiscopat*, n° 10, avril 1973, V [d]) : « Les chrétiens doivent sans cesse combattre la tentation anti-juive et manichéenne qui consiste à regarder le peuple juif comme maudit sous le prétexte qu'il a été obstinément persécuté. » Le document rappelle que « la vie du peuple juif dans la dispersion a eu aussi un sens positif ; à travers les épreuves, le peuple juif est appelé à "sanctifier le Nom" au milieu des nations. » Et le texte fait allusion à la lettre envoyée par Jérémie (29,1-23) aux exilés de Babylone, les encourageant à rester là-bas.

36. Pour l'histoire des Juifs de Babylone, voir le *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme* au chapitre sur la Babylone, p. 1260 et suiv. (Cerf, 1993) ; *Encyclopedia Judaica*, article « Babylonia », p. 35 et suiv. ; et André LEMAIRE, « La naissance du judaïsme, de l'exil à Alexandre », in *Les Juifs dans l'Histoire*, *op. cit.*, p. 25 et suiv.

37. André LEMAIRE, *ibid.*, p. 31-32.

38. Josy EISENBERG, *op. cit.* : pour toute cette description de la diaspora méditerranéenne, voir le chapitre IV (II<sup>e</sup> partie, p. 155 et suiv.).

39. Le mot Parousie vient du grec. *Parousia* veut dire présence, arrivée. Le monde grégoromain employait ce terme pour désigner l'arrivée d'un prince. Les chrétiens l'emploient pour désigner la venue de Jésus à la fin des temps pour achever l'histoire du monde : il apparaîtra alors dans toute sa gloire, rassemblera l'humanité entière et remettra à son père le Royaume de Dieu qu'il est venu annoncer et inaugurer sur terre.

40. Pour toute cette question, voir Yves CHEVALIER, « L'antisémitisme antique » (*Sens*, n° 1, 1985, p. 3 et suiv.) et son livre : *L'antisémitisme* (Cerf, 1988) ; Peter SCHÄFER, *La judéophobie. Attitude à l'égard des Juifs dans le monde antique* (Cerf, 2003) ; et Jean DUJARDIN, *L'Église catholique et le peuple juif, un autre regard* (Calmann-Lévy, 2003), p. 155-156.

41. Un exemple est resté célèbre à ce sujet : les Juifs d'Éléphantine, sans être d'un monothéisme particulièrement religieux, avaient construit un temple et y offraient des sacrifices d'animaux, en particulier celui de l'agneau pascal. Il n'est pas surprenant que ce soit des prêtres de la ville, adorateurs de *Khnum*, le dieu-bélier, qui soient entrés en conflit avec les Juifs à ce sujet. Il s'en

suivit, au V<sup>e</sup> siècle av.J.C. (419) une véritable émeute antijuive et la destruction du temple.

42. Flavius Josèphe en parle dans son traité *Contra Apiones* qui dénonce la haine antijuive d'Apion.

43. Pour tout ce qui concerne les Juifs d'Égypte, voir le livre de Joseph MÉLÈZEMODRZEJEWSKI, *Les Juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien* (coll. « Quadriges », PUF, 1997).

44. Il semble qu'au début de notre ère, il y ait environ 40 % de la population qui soit juive à Alexandrie.

45. Monique ALEXANDRE, « Judaïsme et culture grecque, III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.- I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. », in *Les Juifs dans l'Histoire, op. cit.*, p. 112 et suiv. Il semble en fait que 72 traducteurs, envoyés à Alexandrie par le grand prêtre de Jérusalem, s'installèrent dans l'île de Pharos et s'accordèrent en 72 jours sur un texte qui prouvait combien la *Tora* était « intangible ».

46. Heureusement, il meurt avant que cette décision ne soit mise à exécution.

47. Martin GOODMAN, *Rome et Jérusalem, le choc de deux civilisations*, p. 548 à 554 (Perrin, 2009).

48. *Encyclopedia Judaica, op. cit.*, p. 36.

49. APION D'ALEXANDRIE, *Guerres civiles, II*, p. 90.

50. Évelyne PATLAGEAN, in *Les Juifs dans l'histoire, op. cit.*, p. 109.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

antijuive qui s'en suit ; vague d'émigration).

## *En Babylonie*

Les allers et venues n'avaient jamais cessé entre la terre d'Israël et la Babylonie. Les Juifs de Babylonie avaient une colonie à Jérusalem et entretenaient des relations cordiales et étroites avec la terre d'Israël. Jusqu'en 70 de notre ère, ils offraient chaque année des présents et de l'argent pour le Temple. Vers 100, Rabbi Aqiba était allé à Néhardéa, une importante académie d'études juives sur l'Euphrate, pour y annoncer le calendrier hébraïque.

Cependant, la communauté babylonienne était à la fois dépendante de Jérusalem, mais désireuse d'échapper à son emprise<sup>22</sup>. C'est sans doute pour cette raison que les Juifs de Babylonie étaient restés longtemps en retrait vis-à-vis des événements de Palestine, ne participant pas aux deux guerres contre les Romains<sup>23</sup>. Il faut dire qu'ils avaient leurs propres préoccupations : par exemple, entre 114 et 117, lorsque Trajan envahit l'empire parthe, ils participèrent activement à la résistance contre les Romains, subirent de nombreuses pertes avant d'être un moment sous la domination romaine. Mais finalement Trajan fut obligé de renoncer à la conquête totale de la Mésopotamie parthe.

Au II<sup>e</sup> siècle, la synagogue de Doura-Europos, construite sur les bords de l'Euphrate, contribua pendant un moment à servir de relais entre les deux régions, et depuis le début du III<sup>e</sup> siècle, les Juifs de Babylonie étaient en contact étroit avec ceux de Palestine.

Au début du III<sup>e</sup> siècle, en effet, un Juif de Babylonie, Abba le Grand, surnommé le Rav, vint s'asseoir auprès des Sages de

Palestine et de leur Patriarche Yehouda ha-Nassi, puis retourna dans sa région pour y fonder sa propre école à Soura. Pendant ce même III<sup>e</sup> siècle, le rayonnement de l'enseignement de Rabbi Yohanan à Tibériade fut si grand qu'il s'étendit jusqu'en Babylonie et ses meilleurs disciples étaient des savants babyloniens venus vivre en Palestine parce que fervents admirateurs des techniques d'études élaborées dans ce pays.

C'était aussi l'époque où l'académie déjà ancienne de Néhardéa était d'un très haut niveau culturel avec un maître réputé, Samuel, qui en plus de sa science des textes était médecin, anatomiste et astronome. Cette académie sera détruite en 260 par les Romains, mais d'autres académies ou écoles se fondèrent au centre du pays, telle celle de Pumbedita, et bien d'autres encore<sup>24</sup>. Ces centres d'études, dirigés par des maîtres, les *geonim*, et fréquentés par des milliers de Juifs, eurent jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle un fort rayonnement intellectuel et religieux. Tous les Juifs se mirent à l'étude de la tradition orale, firent des commentaires en araméen et les confrontèrent à ceux de Palestine à l'occasion des voyages entre membres des deux communautés.

Pendant toute la période où règnent les Parthes, jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, la communauté juive a continué à jouir en Mésopotamie d'une période de paix, de prospérité et de tolérance qui était favorable à son essor<sup>25</sup>. Après l'arrivée des Perses sassanides, la situation de ces communautés va être par moments plus menacée, les Perses étant beaucoup moins tolérants que les Parthes, mais les Juifs conservèrent néanmoins un réel statut d'autonomie jusqu'au dernier tiers du V<sup>e</sup> siècle.

## ***L'élaboration du Talmud***

Les Sages qui élaborèrent le *Talmud*, les *Amoraïm*, devaient avoir les mêmes qualités que les *Tannaïm* qui avaient élaboré la *Michna*. Il ne suffisait pas qu'ils soient des érudits, même si les exigences intellectuelles que l'on requérait d'eux étaient très importantes, il fallait vraiment qu'ils soient « les meilleurs ». C'est-à-dire qu'ils aient aussi des qualités spirituelles et humaines qui se reflètent dans leur comportement : être humble, savoir comprendre et discerner les cœurs, être modéré en toute chose, aimer les autres, mépriser les honneurs, etc. « Le sage n'était pas seulement un individu qui avait étudié ; il était aussi l'incarnation de la Tora<sup>26</sup>. »

Les *Amoraïm* vont ajouter à la *Halakha* des commentaires pour développer, actualiser et préciser encore le contenu de la *Michna*. Ils vont aussi introduire des récits destinés à encourager, à exhorter, à faire plus facilement comprendre les aspects juridiques de la Loi. Tous ces récits, souvent éparpillés, vont être rassemblés dans ce que l'on appelle la *Aggada* (au sens littéral = récit).

À la différence de la *Halakha*, législation positive, la *Aggada* n'a pas force de loi : le maître interprète les récits bibliques, en tire un enseignement de sagesse et de morale adapté au temps, fortifie le cœur des fidèles aux heures difficiles, traite de problèmes de philosophie et d'éthique, concernant le monde des morts ou la meilleure façon d'éduquer la jeunesse, par exemple, et s'en prend, parfois violemment aux adversaires du judaïsme, chrétiens ou samaritains. Les maîtres sollicitent l'attention du lecteur au moyen de contes, de légendes et de proverbes, et font volontiers appel à son imagination et à son sens du jeu, le tout dans un style fleuri et pittoresque. À côté de la *Halakha* plus austère, la *Aggada* est la face souriante de la littérature rabbinique. Ses enseignements

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

### III

## La venue d'un Juif nommé Jésus et ses premières conséquences

La période dont il s'agit ici, est une période très importante pour comprendre quelles ont été pendant des siècles les relations entre Juifs et chrétiens. Ce qui s'est passé au premier siècle de notre ère a en effet déjà beaucoup pesé dans l'histoire du peuple juif, même si les Juifs eux-mêmes n'en ont pas été vraiment conscients à cette époque, et même si nul ne pouvait alors imaginer quel devait être par la suite l'extraordinaire développement de l'Église.

Pendant ce premier siècle, la séparation ne s'est faite ni très rapidement, ni de façon très officielle. Les liens se sont plutôt peu à peu distendus entre les disciples de Jésus et ceux des Juifs qui ne l'ont pas reconnu, tant en terre d'Israël d'abord qu'autour de la Méditerranée par la suite. C'est une histoire profondément existentielle, encore tâtonnante, on pourrait presque dire balbutiante, et de ce fait souvent difficile à cerner.

Progressivement, un fossé s'est creusé entre les deux communautés, pour des raisons historiques liées aux événements, mais aussi pour des raisons d'interprétation des Écritures liées à la personne de Jésus<sup>1</sup>.

Aurait-il pu en être autrement ? La rupture aurait-elle pu être évitée ? Il est bien difficile de le dire, mais on peut vraiment le regretter. Car l'éloignement a été de plus en plus grand entre les

deux religions et va être dommageable de part et d'autre, créant un climat d'hostilité réciproque qui s'est accru au fil des années, et privant peu à peu la jeune communauté chrétienne du précieux apport de la tradition dont Jésus était issu.

C'est une histoire qui n'est pas facile à cerner, car tout s'est passé de façon très diffuse et nos sources sont presque uniquement chrétiennes. La seule source juive, Flavius Josèphe, a probablement été retouchée par la suite par des mains chrétiennes... Et la situation restera la même dans les siècles suivants. Ce n'est pas très étonnant d'ailleurs, puisque les disciples de Jésus vivent une aventure tout à fait neuve qu'il leur faut méditer, expliquer, raconter, partager, transmettre, etc., alors que pour les Juifs, l'aventure des chrétiens est restée très secondaire pendant longtemps, comme le prouvent, par exemple, les rares allusions qui sont faites à Jésus dans le *Talmud*<sup>2</sup>.

Il faut donc tenter de lire entre les lignes pour essayer de bien comprendre ce qui a pu se passer.

\*

## **I – Jésus et ses disciples, des Juifs parmi les Juifs**

### ***Jésus juif***

Comme nous l'avons vu au premier chapitre, il y a de multiples courants dans la religion juive au moment de la venue de Jésus et, avant Yavné, on peut dire qu'il n'y a pas encore de judaïsme orthodoxe. Aussi la prédication et la manière d'être de Jésus ne déconcertent pas vraiment l'ensemble des Juifs de son époque. Jésus est un Juif, pratiquant la religion juive. Il a été

circoncis huit jours après sa naissance et présenté au Temple. Il va à la synagogue et y commente les textes de la *Tora*. Il observe le *Shabbat*. Il monte au Temple pour les grandes fêtes. Son enseignement s'inscrit dans la tradition juive la plus authentique. Ses paraboles ressemblent beaucoup à des *midrashim*. Il connaît la Loi et déclare qu'il n'est pas venu l'abolir. Même le fait que l'on murmure à son sujet qu'il est le messie ne le met pas à l'écart de la tradition : il n'est sans doute pas le premier au sujet duquel on s'est posé cette question. Il est donc probable que pour la majorité des Juifs de son temps, Jésus et ses disciples représentent un nouveau courant de la religion juive parmi tant d'autres et qu'il n'y a pas motif à une opposition systématique à leur égard.

Il est sûr cependant que Jésus n'était pas bien vu des sadducéens et présentait un danger pour eux : n'avait-il pas chassé les marchands du Temple ? Indirectement, n'était-ce pas à leur pouvoir qu'il s'en prenait ? C'est de ce côté-là qu'il faut aller chercher les causes de son procès et du rôle joué par le Grand Prêtre et le Sanhédrin. Mais ce serait une erreur de penser à une hostilité généralisée des Juifs envers lui.

### *Les disciples de Jésus*

Pendant la vie de Jésus et dans les années qui suivirent sa mort et sa résurrection, tous ses disciples, eux aussi, se sentirent « partie intégrante du peuple juif ».

Ils étaient tous de religion juive et croyaient dans le Dieu unique. Appartenant au peuple de l'Alliance, ils voyaient en Jésus le messie que beaucoup de Juifs attendaient, venu faire une « nouvelle Alliance » comme l'avait annoncé Jérémie (31,31-34). Et même quand il y aura un débat sur la mort

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de plus en plus considérés comme des traîtres à la religion juive ? Toujours est-il qu'il est exécuté en 62 et c'est un coup très dur pour l'Église de Jérusalem qui ne s'en remettra jamais vraiment. Après lui, d'autres membres de la famille de Jésus se succèdent à la tête de l'Église de Jérusalem, mais elle ne retrouvera jamais la vigueur et l'autorité qu'elle avait eue jusque-là.

## ***Les judéo-chrétiens***

Ce sont ceux qui veulent encore pratiquer la circoncision et la nourriture rituelle, malgré les décisions de l'Assemblée de Jérusalem. Ils vont se regrouper dans des « sectes » (ébionites, nazaréens, etc.) qui perdurent plusieurs siècles. Ils sont indéfectiblement attachés aux institutions juives d'Israël. Après la chute du Temple, ils ne cesseront pas d'espérer la restauration du sanctuaire et, dans cette attente, de pratiquer avec zèle les observances traditionnelles. « Quand bien même Israël les renie et les rejette, ils ne peuvent pas, eux, se passer d'Israël<sup>11</sup>. » Mais en même temps, comme ils veulent convertir leurs frères au message chrétien et à l'espérance chrétienne, comme ils attendent le retour de Jésus, le fossé se creuse, sans qu'ils l'aient voulu, entre eux et Israël.

Du côté chrétien, la *Lettre aux Galates* de Paul montre bien qu'il n'est pas d'accord avec ceux des Juifs convertis qui veulent que les païens deviennent en fait des Juifs et il s'en prend vivement à eux. Aussi, ces sectes judéo-chrétiennes n'étant plus reconnues par les Juifs se trouvent coupées de leurs racines, mais, n'étant pas reconnues non plus par les chrétiens, sont également marginalisées de ce côté-là. Et cela intervient au moment où il y a dans l'Église une arrivée en force de chrétiens issus du monde païen. *L'Ecclesia ex Gentilibus* l'emporte alors

sur *l'Ecclesia ex circumcissione*<sup>12</sup>.

Après la seconde guerre contre Rome, le fait que les Juifs n'aient plus eu le droit d'habiter Jérusalem va encore plus isoler les judéo-chrétiens et favoriser l'essor de la communauté chrétienne venue du paganisme. « Leur isolement n'engendra que désunion et positions extrêmes. Harcelés sur les deux fronts, ils devaient à la longue disparaître de la scène de l'histoire<sup>13</sup>. » Comme le dit tristement H. Cazelles<sup>14</sup> : « La voix de l'Église de Jérusalem s'est perdue... » Et elle le sera pour des siècles !

## **IV – Les relations entre Juifs et chrétiens en terre d'Israël après la chute du Temple**

Jusqu'en 70, malgré le grand débat de 49 et ses conséquences, et malgré la mort de Jacques frère de Jésus, on peut dire qu'il y a eu une sorte de coexistence, de cohabitation entre Juifs et « adeptes de la voie ». Au contraire, à partir du début de la guerre entre Juifs et Romains, en 66, mais surtout après la chute du Temple, la séparation entre les deux religions va être presque consommée et elle le sera complètement vers la fin du siècle.

### ***Les reproches des Juifs à l'égard des chrétiens***

Du côté juif, on accuse les chrétiens de ne pas avoir pris part aux combats contre les Romains. Il semble, s'il faut en croire Flavius Josèphe, qu'une partie au moins de leur communauté, qui n'a plus d'évêque, se soit réfugiée à Pella, à l'est du Jourdain. Ou bien l'on peut penser tout simplement qu'ils se sont disséminés un peu partout en attendant des jours meilleurs.

On leur reproche aussi de ne pas participer au grand désarroi qui suit la chute du Temple. Les chrétiens agissent en effet comme si, le Temple étant détruit, ils se souvenaient du dialogue de Jésus avec la Samaritaine : « Crois-moi, femme, l'heure vient où ce n'est ni sur cette montagne, ni à Jérusalem que vous adorerez le Père (...) l'heure vient, elle est là, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité » (Jn 3, 21-24). Peut-être surtout se rappellent-ils cette phrase de Jésus : « Détruisez le Temple et, en trois jours, je le relèverai » (Jn 2,19). Pour eux, le culte est maintenant lié à la personne même de Jésus, à sa mort et à sa résurrection. Ce n'est plus parce que l'on appartient au peuple d'Israël que l'on peut espérer être sauvé ; c'est parce que l'on adhère à la personne de Jésus que les hommes et les femmes de toutes les nations, comme d'Israël, marchent dans l'espérance du Salut.

Les pharisiens, eux, se regroupent à Yavné et se lancent dans l'immense initiative des Sages. Leur attitude se raidit donc à l'égard des chrétiens qui ne participent pas à leur remarquable démarche. Plus fermés sur eux-mêmes, ils deviennent plus rigoureux, plus intransigeants envers ceux qui leur paraissent être des hors-la-Loi, avec un grand L.

## ***Le contexte dans lequel sont rédigés les Évangiles***

Le fossé qui sépare maintenant le judaïsme rabbinique des chrétiens, on le touche du doigt quand on voit la différence entre les textes du Nouveau Testament écrits avant la chute du Temple (les épîtres de Paul de 51 à 64 environ ; l'évangile de Marc vers 64) et les évangiles écrits après (les évangiles de Matthieu et de Luc, entre 80 et 90 ; l'évangile de Jean, vers 100). L'évangile de Matthieu, préparé puis rédigé dans une des

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Ils se placent délibérément en marge de la société, refusent les rites civiques autant que religieux de la religion romaine traditionnelle et en particulier le culte de l'empereur. Le fait qu'ils ne veuillent pas adorer les dieux paraît une trahison à leurs concitoyens tant le salut et la prospérité d'une cité sont intimement liés au bon accomplissement des rites. Sans parler du manque à gagner que cela représente pour le commerce qui vit en partie du culte rendu aux divinités. Ils s'écartent aussi des charges publiques, condamnent nombre de coutumes de la société ambiante (jeux du cirque, métier des armes), ne veulent pas de mariages avec des idolâtres, etc.

Alors, on les accuse de misanthropie, d'athéisme, d'inceste, d'anthropophagie, de meurtres rituels... Au début, la malveillance envers les chrétiens est surtout populaire : une caricature représentant un crucifié à tête d'âne circule... Et comme Rome a « besoin de sang » pour ses jeux du cirque, les chrétiens peuvent être « des victimes de choix »<sup>17</sup>...

Pendant ce temps, comme dit F. Quéré, les intellectuels méprisent « ces illuminés incultes, venus d'un coin perdu de pays barbare ». Pour Tacite (55-120), leur religion est une « détestable superstition ». Ce sont des « Juifs excités » qui « haïssent le genre humain » et il prétend que s'ils sont détestés, c'est « à cause de leurs abominations ». Pour Suétone (69-126), les chrétiens sont « une race d'hommes adonnée à une superstition nouvelle et néfaste »... Il y a même souvent chez les Romains un « transfert d'animosité » entre celle qui était auparavant dirigée contre les Juifs et celle qui se dirige maintenant contre eux. Ainsi, une bonne partie de la haine populaire se concentre désormais sur les chrétiens<sup>18</sup>.

Au II<sup>e</sup> siècle, les empereurs sont souvent embarrassés et indécis à l'égard des chrétiens. Par exemple, lorsque Pline le

Jeune, le gouverneur de Bithynie, est chargé par Trajan de voir ce qu'il en est des chrétiens, il écrit à l'empereur que finalement il ne croit pas en leur *maleficia* et qu'il n'y a pas grand-chose à leur reprocher : ils respectent l'ordre établi et sont pacifiques de tempérament. Trajan décide alors de ne pas poursuivre la persécution qu'il avait entreprise et à laquelle d'ailleurs avait participé Pline le Jeune... Mais par la suite, il va pourtant faire à leur égard un rescrit (vers 112) les concernant : les chrétiens dénoncés par des accusateurs individuels peuvent être traduits devant le gouverneur, jugés et mis à mort s'ils refusent de renier leur foi. À cause de cela, pendant les 140 ans où ce rescrit aura cours – même s'il n'y a pas toujours des accusateurs, et même si les gouverneurs ne sont pas toujours sanguinaires – la porte reste ouverte aux persécutions.

À partir du III<sup>e</sup> siècle, la persécution des chrétiens devient plus fréquente de la part des empereurs ; pas partout, et pas tout le temps, mais elle est tout de même très importante. 202 : Septime Sévère ; 235-38 : Maximin ; 250 : Dèce ; 257-58 : Valérien ; 303-305 : Dioclétien (la plus importante parce qu'elle concerne tout l'empire); 320-324 : Licinius ; 360 : Julien l'Apostat.

### *L'ambivalence des relations entre Juifs et chrétiens à cette époque*

Durant toute cette période, les Juifs de diaspora tentent le plus possible de se démarquer des chrétiens. Déjà, au I<sup>er</sup> siècle, au moment de la persécution de Néron contre les chrétiens et grâce à l'intervention de l'épouse juive de l'empereur, Poppée, ils avaient voulu se différencier d'eux le plus possible, ce qui est compréhensible. Par ailleurs, eux qui se servaient depuis

plusieurs générations de la *Septante* vont se détourner de cette Bible à partir du moment où elle est utilisée par les chrétiens et se servir désormais de la traduction dite d'Aquila.

On peut noter aussi qu'il y a de moins en moins de conversions juives au christianisme à partir de cette époque et qu'au contraire il va y avoir un net effort de prosélytisme juif vis-à-vis des chrétiens<sup>19</sup>. Du fait que les chrétiens sont persécutés, il est plus facile de les attirer vers le judaïsme soit pour les écarter de cette nouvelle religion jugée pernicieuse, soit dans le but sincère de les protéger de la persécution. Bien des évêques fulminent contre la « séduction » exercée par les Juifs ; de même, Tertullien (v. 155-v. 220) ou Origène (v. 185-v. 254) déplorent vigoureusement cette propagande juive d'autant plus inquiétante qu'elle n'est pas mal vue à cette époque par les Romains, hostiles au *tertium genus*.

Dans la réalité quotidienne, quelle va être l'attitude des Juifs de la diaspora à l'égard de ces générations de chrétiens en difficulté dans l'empire ? Il semble qu'il n'y ait jamais eu de mot d'ordre général de la part des autorités juives pour renforcer l'hostilité du pouvoir impérial contre eux (connaissait-on d'ailleurs partout en diaspora la fameuse prière contre les *minim* et l'appliquait-on à tous les chrétiens ou seulement aux judéo-chrétiens ?) Selon les cas, dit M. Simon, « tantôt la haine l'a emporté, tantôt la pitié, et parfois même une certaine solidarité<sup>20</sup> ». Peut-être y a-t-il eu, à titre individuel, des dénonciations, mais certains documents prouvent que, dans les moments de persécution, il y eut aussi des Juifs qui essayèrent de protéger des chrétiens, ou qui leur ouvrirent la porte de leurs cimetières pour que leurs proches y aient une sépulture décente.

Les Juifs ont-ils pris part à certains mouvements populaires menant au martyre de chrétiens ? Il ne le semble pas. Dans sa

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

présence dès les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ne représentait pas dans l'immédiat un très grand danger pour les Juifs, installés et reconnus depuis longtemps dans l'empire et qui demeuraient plus attractifs, même pour de récents baptisés, du fait que l'Église était persécutée.

Tout va changer à partir du moment où l'empereur Constantin accorde aux chrétiens le statut de *religio licita*<sup>42</sup>. Dès ce moment, les chrétiens commencent à prendre une place très importante dans l'empire, jusqu'au moment où, soixante-cinq ans plus tard, leur religion devient même religion d'État.

L'Église passe donc progressivement d'un statut d'Église persécutée à un réel statut d'autorité. La parole des évêques, comme celle des Pères de l'Église est beaucoup plus écoutée qu'auparavant. Nombre de personnes se font baptiser. Le christianisme, jusqu'alors religion de croyants militants, devient une religion de masse, avec toutes les ambiguïtés que cela peut comporter. Ce « Triomphe du Christianisme » va avoir de dramatiques répercussions sur la condition juive dans l'empire.

### *Sous le règne de Constantin*

La décision prise par l'empereur Constantin d'accorder la liberté de culte aux chrétiens et de leur restituer leurs biens confisqués depuis la persécution de Dioclétien peut surprendre et paraît avoir été inattendue. Après sa victoire sur Maxence au Pont Milvius, près de Rome en 312, l'Édit de Milan qu'il promulgue en 313 apporte un grand changement pour les chrétiens :

« Nous Constantin et Licinius, Augustes, (...) nous avons résolu d'accorder aux chrétiens et à tous les autres la liberté

de pratiquer la religion qu'ils préfèrent, afin que la Divinité qui préside dans le ciel soit propice aussi bien à nous qu'à ceux qui vivent sous notre domination.

Il nous a paru que c'était un système très bon et très raisonnable de ne refuser à aucun de nos sujets, qu'il soit chrétien ou qu'il appartienne à un autre culte, le droit de suivre la religion qui lui convient le mieux. De cette manière, la Divinité suprême que chacun de nous, désormais, honorera librement, pourra nous accorder sa faveur et sa bienveillance accoutumées. »

### *Les raisons du choix de Constantin*

Cette décision vient-elle d'une conviction personnelle ? Sans doute. C'est en priant le Dieu des chrétiens qu'il a gagné au Pont Milvius et il dit avoir eu la vision pendant la bataille d'une croix lumineuse qui lui a assuré la victoire. Sa foi va se développer progressivement à partir de cet événement placé sous le signe du Christ.

S'agit-il d'un calcul politique ? Très probablement aussi : l'empire est à cette époque affaibli par des invasions au Nord et à l'Est et par des divisions intérieures : il a été partagé par Dioclétien en 285, entre l'Orient et l'Occident et chaque partie a une direction bicéphale (un Auguste et un César), d'où d'innombrables rivalités. Constantin a très probablement misé sur le fait que le christianisme, ayant pris un réel essor dans l'empire, pouvait être un facteur d'unité, d'apaisement et de cohésion sociale. En effet, il suffit de comparer la carte de l'implantation des communautés chrétiennes à la fin du III<sup>e</sup> avec une carte de leur implantation à la fin du I<sup>er</sup> siècle, pour voir combien le réseau des communautés est devenu plus dense

qu'auparavant vers l'Orient et combien il s'est renforcé et développé également à l'ouest et au sud de la Méditerranée.

Vis-à-vis des Juifs, Constantin ne modifie pas pour autant la politique traditionnelle des empereurs : les privilèges qui assurent leur liberté de culte sont confirmés. Le seul domaine où se manifeste un changement, c'est l'interdiction pour eux de circonscire des esclaves chrétiens, et l'encouragement du prosélytisme chrétien à l'égard des Juifs (un Juif converti ne doit pas être inquiété par les siens) et des esclaves.

### *Le christianisme favorisé par Constantin*

En privilégiant avec toute son autorité le développement de l'Église, Constantin va peu à peu contribuer à transformer le sort des Juifs dans l'empire. Tout d'abord, il arbore désormais le chrisme<sup>43</sup> sur ses étendards et ses monnaies et fait apparaître partout dans l'empire des croix qui sont autant de symboles de sa victoire. Cette croix triomphale est quelque chose de tout à fait nouveau dans l'Église : pendant les trois premiers siècles, elle n'était pas représentée, peut-être par discrétion au moment des persécutions, peut-être aussi parce qu'elle restait un « objet d'horreur » pour les chrétiens. Ils préféraient alors d'autres symboles : celui du berger, hérité du monde antique<sup>44</sup>, ou celui du poisson, symbole d'espérance<sup>45</sup>. Au IV<sup>e</sup> siècle, la croix, trop proche d'un emblème militaire et officiel, est désormais détournée de son sens profond qui ne peut être que profondément religieux pour un chrétien<sup>46</sup>.

Pour les Juifs, ce symbole va être ressenti comme la preuve de la préférence maintenant accordée au christianisme et peut-être même comme une accusation portée contre eux : n'est-elle pas un rappel constant de la mort du Christ dont ils sont

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*Théos* pour désigner Dieu, car ce terme est particulièrement accessible aux païens. Or, pour les Juifs, cette dénomination est très grave, presque idolâtrique, puisqu'elle est la même que celle employée pour les dieux du Panthéon. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, André Chouraqui reprochait encore aux chrétiens d'être, à cause de cela, toujours proches de l'idolâtrie

16. Marcel SIMON et André BENOÎT, *le judaïsme et le christianisme antique d'Antiochus Epiphane à Constantin*, p. 116-117 (PUF, coll. « Nouvelle Clio », 1994).

17. France QUÉRÉ, introduction et traduction d'un ouvrage collectif, *Les Pères apostoliques, écrits de la primitive Église*, p. 14 (Seuil, 1997).

18. Marcel SIMON, *op. cit.*, p. 131 et suiv.

19. Tant que l'Église est persécutée, il y a en effet parmi les chrétiens des *lapsi* (relapses) qui se tournent vers les dieux du panthéon romain, ou – plus souvent – sont attirés par les synagogues qui répondent mieux à leur aspiration à une vie spirituelle, sans présenter les dangers du christianisme.

20. Marcel SIMON, *op. cit.*, voir tout le § 4 du ch. IV

21. Les gnoses interprètent et expliquent la nouvelle religion chacune à sa manière.

22. France QUÉRÉ, *op. cit.*, p. 15.

23. Bernard DUPUY, « L'hérésie de Marcion et ses résurgences actuelles » (*Axes*, oct.-nov. 1978) ; article repris dans Bernard DUPUY, *Quarante ans d'études sur Israël*, p. 139 et suiv. (Parole et Silence, 2008).

24. Le *presbyterium* est le collège de presbytres (prêtres) et de diacres qui entourent l'évêque.

25. Gérard ISRAËL, *La question chrétienne, une pensée juive du christianisme*, p. 156-157 (Payot, 1999).

26. Ces textes étaient inclus dans la *Septante*... mais les Juifs ne lisant plus la *Septante* ne les ont pas retenus.

27. Jean MASSONET, « L'Épître aux Hébreux et la liturgie de Kippour » et David FLUSSER, « Messianologie et christologie dans l'Épître aux Hébreux » (*Sens*, janvier 2010, p. 3 et suiv.).

28. Fadiey LOVSKY, *Antisémitisme et mystère d'Israël*, p. 119 (Albin Michel, 1955).

29. Michel REMAUD, *Chrétiens et Juifs entre le passé et l'avenir*, (Éd. Lessius, 2000), p. 24-25

30. Sur cette question, voir les études de L. KLENICKI et de E. FISCHER sur « L'accusation de déicide » (*Sens*, n° 12, 1979, et le n° 4, 2002).

31. Il était né dans l'actuelle Naplouse, en Syrie-Palestine et avait étudié le

platonisme avant sa conversion due à la rencontre avec un mystérieux vieillard qui lui raconte la Bible et la venue du Christ. Parmi ses ouvrages, certains ont disparu, dont un *Contre Marcion*.

32. Michel REMAUD, *op. cit.*, p. 34.

33. Monique ALEXANDRE, « Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Justin, le dialogue avec Tryphon » (*Nouveaux Cahiers, op. cit.*, p. 2).

34. *Ibid.*, p. 29.

35. F. ROSSI de GASPERIS, « La typologie chrétienne est-elle encore acceptable ? » et Carmine DI SANTE, « L'ancienne et la nouvelle Alliance » (*SIDIC*, n° 3, 1988).

36. Gilbert DAHAN, « Dogme et exégèse. Quelques réflexions sur la formation de la doctrine chrétienne », (*Nouveaux Cahiers, op. cit.*, p. 16).

37. Il est très important de lire à ce sujet le document du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme, « Lire l'Ancien Testament, contribution pour permettre le dialogue avec le Judaïsme » (*Documents Épiscopat*, 1997). Il se termine par cette conclusion : « Reconnaître à l'Ancien Testament sa valeur permanente, c'est ouvrir la possibilité même du dialogue entre juifs et chrétiens. »

38. ORIGÈNE, *Contre Celse*, 4, 22.

39. Voir à ce sujet Xavier LÉON-DUFOUR, *Le partage du pain eucharistique selon le Nouveau Testament* (Seuil, 1982), « Les assemblées eucharistiques », p. 25 et suiv.

40. *Didaché* est un terme voulant dire « enseignement ». La *Didaché* est une lettre à une communauté chrétienne pour lui faire des recommandations. On lui doit la plus ancienne prière connue de la messe (*Théo, op. cit.*, p. 969).

41. ORIGÈNE, *Traité sur la Pâque* (Beauchesne, 1979).

42. Voir « Vers l'Empire chrétien », entretien avec Pierre MARAVAL (*Monde de La Bible*, avril-mai 1999).

43. Le chrisme est un symbole du Christ formé par l'entrelacement des deux premières lettres de son nom en grec P (ki) et X (ro).

44. Béatrice de VARINE (sous la dir.), *Qui est-il ton Dieu ? Le thème du « Bon Pasteur » dans l'art chrétien*, p. 134-135 (Desclée de Brouwer, 2003).

45. Le poisson représente de nombreux symboles : la multiplication des pains et des poissons dans l'Évangile, le baptême, la résurrection... Il y a de plus un jeu de mots entre le mot grec (ichtus = poisson) et la formule grecque : ICTUS = Iesus Christos Theou Uios Sôtêr = Jésus Christ Fils de Dieu et Sauveur.

46. Jean DUJARDIN, « La théologie de la Croix : ses vicissitudes » (*Sens*, n°

1, 1991).

47. Voir « Le Symbole de la Croix. Perspectives historiques » (dossier du *SIDIC*, vol. XXIV, n° 1, 1991).

48. Un concile œcuménique rassemble – en principe – tous les évêques du monde. Alors que les conciles locaux concernent et rassemblent seulement les évêques de telle ou telle région. Il y a eu vingt conciles œcuméniques à travers les siècles jusqu'à Vatican II, le vingt-et-unième.

49. Roland MINNERATH, *Histoire des Conciles*, p. 17 et suiv. (PUF, coll. « Que sais-je ? »). Par exemple, après Constantin, l'Empereur Constance, ouvertement pro-arien, organise des synodes impériaux pour imposer d'autres formules dogmatiques que celles du concile de Nicée et chercher à intimider les évêques occidentaux qui ne sont pas d'accord avec lui. Il réunit même un concile à Constantinople en 360, qui se veut œcuménique mais qui est réfuté par le pape de Rome, Damase, dès 368, puis par Athanase et les grands théologiens de Cappadoce (Basile de Césarée, Grégoire de Naziance, Grégoire de Nysse).

50. Constantin, curieusement, se fera d'ailleurs baptiser dans le rite arien au moment de sa mort...

51. Gilbert DAHAN, article des *Nouveaux Cahiers*, *op. cit.*, p. 16.

52. JEAN-PAUL II, « Lettre aux artistes » § 5, p. 457 (*Documentation Catholique*, 16 mai 1999).

53. Cité dans *Théo*, p. 322 (Droguet et Ardant/Fayard, 1989).

54. Ainsi ce concile commence déjà à répondre à la question du nestorianisme qui estimait que le Christ avait deux natures distinctes, l'une divine, l'autre humaine, mais que la Vierge n'était mère que de sa nature humaine. Le concile d'Éphèse, en 431, traitera à nouveau de cette question.

55. 381-383 – mesures contre les païens et apostats : suppression de l'autel de la Victoire dans la Curie sénatoriale à Rome, ce qui souleva de nombreuses polémiques ; 383-388 : les lieux de culte sont enlevés aux hérétiques ; 385 : interdiction aux païens de faire des sacrifices sanglants et divinatoires ; 391 : interdiction de toute cérémonie païenne à Rome et proscription du paganisme. Sur ordre impérial, nombreuses démolitions de temples. Les droits civils sont retirés aux apostats.

56. Sur l'Euphrate, dans la partie ouest de la Mésopotamie qui appartient à cette époque à l'Empire romain.

57. Nicole BELAYCHE et Simon MIMOUNI, *op. cit.*, article de Liliane VANA, p. 210.

58. Michel REMAUD, *Les chrétiens entre le passé et l'avenir*, p. 82 (Lessius, 2000).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

chrétiens tous les juifs et samaritains de toute l'Afrique, autochtones aussi bien qu'étrangers, sur ordre de nos très pieux empereurs (Héraclius et son fils), avec femmes, enfants, esclaves ; ils ont été conduits au saint baptême, au total des milliers et des milliers d'âmes, le jour de la sainte Pentecôte (mai 632) ».

Peut-être d'ailleurs ce type de baptêmes collectifs, et sans doute forcés, ne fut-il effectif que dans des villes où la population juive n'avait pas choisi l'exil.

En 634, Héraclius fait même paraître un édit contraignant les Juifs au baptême sous peine de mort. Pour la première fois, le judaïsme devient vraiment un délit. Il écrit aux rois franc et wisigoth pour les inviter à prendre les mêmes mesures ; mais cette politique, contestée dans son propre empire, ne fut pas poursuivie après sa mort en 641, même par ses successeurs immédiats.

Au moment de cet édit, beaucoup de Juifs se convertirent pour pouvoir rester dans l'empire. Et pendant longtemps, ces conversions furent considérées comme suspectes : elles l'étaient d'ailleurs probablement.

Au cours du VII<sup>e</sup> siècle, on craint toujours du côté chrétien les signes de rapprochement entre Juifs et chrétiens, ces derniers ayant souvent recours aux médecins juifs et ayant même parfois une tendance à « judaïser » eux-mêmes. Depuis la fin du paganisme l'attention est de plus en plus attirée par l'anomalie que représente l'« endurcissement » des Juifs dans un monde devenu chrétien, où ils sont maintenant la seule minorité non chrétienne.

À cette époque, on voit se multiplier les textes de polémique antijudaïque. Ils ont en commun des scénarios très proches les uns de autres (et très proches des traités des premiers siècles

contre les Juifs) : un champion du christianisme affronte un défenseur du judaïsme, le convainc d'erreur et finalement la communauté entière bascule vers le baptême non sans quelque appréhension d'ailleurs... En fait, ces textes font suite à des discussions publiques qui ont vraiment lieu et s'inspirent de l'actualité. Au passage, certains des thèmes nouveaux sont choisis moins pour convaincre les Juifs que pour affermir la foi des chrétiens et leur indiquer comment ils doivent lire l'Ancien Testament.

Vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, le concile de Nicée II fait allusion aux vraies/fausses conversions qui se pratiquent toujours :

« Puisque les adeptes de la religion juive, égarés, ont jugé bon de se moquer du Christ Dieu en feignant d'être chrétiens, mais le renient en observant dans l'ombre et en cachette le Shabbat et d'autres coutumes juives, nous décidons qu'ils ne soient admis ni à la communion, ni à la prière, ni à l'église, mais qu'ils soient juifs ouvertement selon leur religion propre et qu'on ne baptise pas leurs enfants, qu'ils n'achètent et n'acquièrent pas d'esclave. Mais si l'un d'eux, avec une foi et un cœur sincères, se convertit et confesse la foi de tout son cœur, divulguant en public leurs coutumes et leurs agissements pour que d'autres aussi soient convaincus de leur erreur et se corrigent, il faut l'accueillir, le baptiser, lui et ses enfants et s'assurer qu'il a abandonné les coutumes juives. Sinon, il ne faut en aucune façon le recevoir » (canon VIII).

Il y aura encore au VIII<sup>e</sup> siècle et au IX<sup>e</sup> siècle de véritables persécutions à l'égard des Juifs dans l'Empire byzantin: durant la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, sous Léon III. Et en 873-74,

durant une vague de baptêmes forcés sous Basile I<sup>er</sup>.

On ne s'étonne donc pas qu'au X<sup>e</sup> siècle, les Juifs ne soient plus que cinq pour mille à Constantinople et dans quelques grandes villes de l'Empire byzantin. Ils y exercent toujours la médecine et participent encore très activement au commerce, au tissage de la soie, à l'artisanat, à la teinturerie (traitement des plantes tinctoriales), à toute la vie économique, car certaines familles y ont toujours eu une situation trop importante pour ne pas être tolérées. Mais on ne trouve pratiquement plus de Juifs dans les campagnes : seulement un Juif pour mille habitants... Il reste aussi dans l'empire des maîtres juifs qui n'écrivent pas le grec, mais restent unis aux autres communautés juives par leur connaissance commune de la « langue sainte », l'hébreu<sup>17</sup>.

La plupart des Juifs qui quittent l'Empire byzantin au cours de ces siècles vont émigrer vers les royaumes d'Occident, ou tenter leur chance dans le tout nouveau monde musulman. Certes, ils s'apercevront vite qu'ils ont un statut plus ou moins discriminatoire, tant dans l'Occident chrétien qu'en terre musulmane. Cependant, dans les jeunes pays chrétiens de l'Ouest ils vont vivre une situation encore ambivalente qui leur permet d'avoir, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, une vie « convenable ». En pays musulman, même s'ils sont soumis au statut de *dhimmi* humiliant à certains points de vue, cette condition leur paraît de loin préférable à l'ambiance foncièrement hostile qu'ils avaient connue dans le monde byzantin. De plus, l'islam leur semble être une religion plus clairement monothéiste que le christianisme.

## II – La diaspora juive en terre d'Islam

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## ***Babylonie***

Pendant tout un temps, les Juifs conservent ce « pouvoir central juif » reconnu par toutes les communautés : l'exilarcat de Babylonie, dont le rôle est d'autant plus important que le Patriarcat de Palestine a disparu en 425. Le chef politico-religieux, l'exilarque, a un pouvoir qui date des empires précédents. Dès Umar I<sup>er</sup>, l'exilarcat – qui avait connu des vicissitudes sous les Perses sassanides – reprend tout son éclat. L'exilarque mène à nouveau grand train, a rang de prince à la cour du calife et assiste au Conseil impérial. Un décret spécifie jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle : « Que tout mahométan ou tout juif, ou tout homme appartenant à l'une des nations de l'Empire se lèvent en présence de l'exilarque et le saluent... » Il va voir le calife tous les cinq jours et l'on dit sur son passage : « Rangezvous, laissez passer notre Seigneur, le fils de David, comme il se doit »... et les princes de la cour se lèvent à son arrivée. Il est ensuite installé sur un trône face au calife et défend auprès de lui les intérêts de sa communauté.

Mais plus important encore que le rôle de l'exilarque, il y a celui des *geonim*, les directeurs des grandes académies où s'était élaboré le *Talmud* : Soura, Pumbedita... Les *geonim* légifèrent et continuent à faire un travail considérable pour unifier le monde juif : les usages, la liturgie, le calendrier... et pour adapter ce monde juif aux conditions nouvelles dans lesquelles il est appelé à vivre, en envoyant des *responsa* à toutes les questions qui leur sont posées à travers tout le Bassin méditerranéen.

Les Juifs vont avoir à faire face durant ces siècles à la naissance du schisme des caraites. Il s'agit de revenir à une interprétation littérale des textes de l'Écriture et à de nombreux

interdits. Ce courant a un grand succès entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle en Syrie, Palestine, Iran et même à Byzance. Il est très puissant en Égypte où le plus célèbre adversaire du caraïsme, Saadia d'Égypte, appelé aussi Saadia Gaon, (882-942), doit s'enfuir du pays. Il va d'abord en Syrie, puis à Bagdad et devient ensuite le *gaon* de l'académie de Soura. Il continue à rédiger son œuvre immense en arabe et en hébreu. Grammairien, philosophe, traducteur d'une partie de la Bible en arabe, il tente d'élever le niveau doctrinal de ses contemporains et de leur enseigner l'hébreu, la « langue sacrée ». Comme Philon, et influencé lui aussi par Aristote, c'est un conciliateur entre la culture grecque et l'esprit juif. Certains l'appellent le « second Philon » ou encore le « père de la philosophie juive ». En même temps, il annonce déjà Maïmonide en conduisant ses coreligionnaires sur la voie de la réflexion concernant les données de la foi<sup>33</sup>.

### ***L'éclatement de l'Empire musulman***

Mais peu à peu on assiste à une décentralisation du monde arabe. On voit déjà au VIII<sup>e</sup> siècle Abd al Rhaman devenir maître d'Al-Andalous, puis au début du IX<sup>e</sup> siècle, des centres indépendants de Bagdad se créent au Maroc et en Tunisie. Au X<sup>e</sup> siècle, les Fatimides s'installent en Égypte et dans la péninsule arabique. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les croisades changent le sort des Juifs de Palestine et la Syrie leur sert de refuge pendant un long moment, avant d'être elle-même envahie par les Mongols au XIII<sup>e</sup> siècle. À la même époque, les Seljoukides conquièrent l'Irak et l'Iran, renversent la dynastie abbas-side et contraignent Juifs et chrétiens à la conversion...

Ce lent éclatement de l'Empire musulman entraîne une décentralisation parallèle des communautés juives. Dans les

villes qui prennent alors leur essor : Grenade, Cordoue, Kairouan, Fès, Fustat (Le Caire)... de nouvelles *yeshivot* s'implantent sous l'autorité d'un personnage important, le *nagid*, dont l'influence va désormais contre-balancer celle des exilarques et *geonim* de Babylonie. Par exemple, à Kairouan, un grand érudit, Rabbi Nissim, devient un véritable *gaon* répondant à ses nombreux correspondants et circulant à travers les communautés.

Les très intéressants documents trouvés dans la *gueniza* du Caire prouvent que de nombreux réseaux de solidarité existaient encore entre les communautés juives à travers tout l'empire entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle : qu'il s'agisse d'une coopération informelle entre hommes d'affaires, d'associations commerciales, ou du rachat des captifs tombés aux mains des nombreux pirates arabes ou byzantins. La communauté de la ville où ils échouaient les rachetait, puis s'entendait avec leur communauté d'origine pour les faire repartir vers leur région. Il subsistait donc toujours un sens de la responsabilité collective et de l'identité juive. Certains Juifs n'employaient pas d'ailleurs le terme de *Umma* pour désigner leur propre communauté<sup>34</sup> ?

\*

Après des siècles de relative stabilité entre un Empire romain encore unifié et un puissant Empire perse, toutes les régions à l'est de la Méditerranée, où la diaspora juive était répartie depuis des siècles, se retrouvent désormais dans de nouvelles configurations politiques.

Dans cette période très mouvante où les invasions et les conflits succèdent aux invasions et aux conflits et où naît une nouvelle religion, missionnaire et conquérante, les Juifs ont eu

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

cela constitue désormais une condition normale pour eux.

Les trois communautés juives les plus importantes à cette époque sont Rome, Milan et Ravenne, devenue la capitale du royaume de Théodoric.

## ***Du VI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle***

Le royaume ostrogoth était en fait très fragile : il tenait à la personnalité remarquable de Théodoric. Après sa disparition, il fallut à peine trente ans pour que ce royaume s'effondre. Les Ostrogoths sont alors chassés de la péninsule et rien ne restera de leur occupation de soixante ans. Au VI<sup>e</sup> siècle, Ravenne devient moins accueillante pour les Juifs, car les Byzantins, puis ensuite les Lombards, la reprennent. Mais les Juifs y restent néanmoins solidement implantés pendant tout le Moyen Âge et au-delà.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, on sait que déjà, dans les villes italiennes, les lettrés chrétiens et juifs ne s'ignorent pas. Les maîtres des écoles talmudiques sont en relation avec les exégètes chrétiens et ils discutent entre eux de l'interprétation de l'Ancien Testament. À Parme, vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, Pierre de Pise a une *disputatio* avec le Juif Lulle et au début du IX<sup>e</sup> siècle, Claude de Turin évoque lui aussi ce type de discussions<sup>6</sup>. À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, on voit également la vie juive se développer au centre et au sud du pays. C'est un territoire où la culture grecque est bien enracinée et qui acquiert la fonction de pont entre l'Orient et l'Occident.

Pour citer un exemple du rôle important joué par les Juifs italiens auprès d'autres communautés qui s'implantent en Europe : il semble que ce soient des Juifs originaires de Lucques, en Toscane, qui soient aller initier aux études

talmudiques les Juifs installés dans la vallée du Rhin depuis le IX<sup>e</sup> siècle. Au départ, ces derniers étaient venus là essentiellement pour jouer un rôle d'agents économiques. Ce serait donc grâce aux Italiens que la région rhénane devint un des grands foyers du judaïsme au Moyen Âge<sup>7</sup>.

L'Italie commence également à entretenir des relations avec l'Afrique du Nord récemment islamisée, comme elle en entretient depuis longtemps avec l'Empire byzantin. Aussi les Juifs participent-ils aux échanges tant avec Byzance qu'avec le monde musulman. On voit apparaître des ouvrages de culture juive : au X<sup>e</sup> siècle, le *Livre du Pseudo-Josèphe* est un traité d'histoire juive qui a un énorme succès. À la même époque, on retrouve aussi des Juifs parmi les auteurs d'importants traités de cosmologie et d'astrologie et d'un premier traité médical. En même temps, ils sont toujours présents à Rome où ils bénéficient d'une sorte de protection pontificale.

### **III – En France, L'implantation juive de l'époque gauloise à l'époque carolingienne**

#### ***La très ancienne implantation en Gaule***

Dès avant la grande arrivée juive qui suit la chute du Temple au I<sup>er</sup> siècle, on trouve des Juifs dans dix-neuf cités, non seulement dans le Midi : à Narbonne, Marseille, Arles, Avignon... mais aussi à Mâcon, Dijon, Orléans, Poitiers, Metz, etc.

Après la chute du Temple, l'arrivée en Gaule va être beaucoup plus importante qu'auparavant. Une tradition veut que trois bateaux chargés de Juifs aient dérivé à travers la

Méditerranée. L'un serait arrivé jusqu'à Bordeaux, les deux autres auraient remonté le Rhône : l'un jusqu'à Arles, l'autre jusqu'à Lyon. C'est une légende, mais que viennent confirmer certaines fouilles archéologiques qui prouvent une solide implantation juive dans ces villes dès ce moment-là. On sait aussi que les communautés juives se retrouvent le long des grandes vallées fluviales, jusqu'à celle du Rhin, par exemple<sup>8</sup>. Ou bien encore, on voit des communautés s'installer à l'intersection de certaines grand-routes: Toulouse, Clermont-Ferrand, etc. À Paris, c'est plus tardivement, à l'époque mérovingienne, que les Juifs s'implantent vraiment<sup>9</sup>.

Peu à peu, le nombre des communautés juives s'accroît et, dans les premiers siècles de notre ère, on trouve déjà des Juifs commerçants et artisans dans les villes. Mais à cette époque ils sont aussi agriculteurs, vigneron, éleveurs, ce qui est d'autant plus important pour eux qu'ils ont le souci d'une nourriture rituelle. Du temps de Charlemagne et même au-delà, on en rencontrera encore – à travers les documents d'archives – qui sont agriculteurs en Champagne, en Dauphiné, à Auch ou à Narbonne, etc., ou bien viticulteurs en Bourgogne<sup>10</sup>, dans la vallée de la Saône et du Rhône, dans la région de Metz... Nous verrons qu'au XI<sup>e</sup> siècle encore, le grand talmudiste Rachi est vigneron en Champagne. Nous retrouvons trace aussi, dès l'époque de Charlemagne et même plus tard, de l'aide apportée par les Juifs aux grands défrichements.

Ils se regroupent néanmoins de plus en plus dans les villes pour plusieurs raisons : certes, ils ont l'avantage de ne pas être des serfs et ils ont encore le droit d'être des propriétaires terriens, mais parallèlement, ils ont l'interdiction d'employer des chrétiens à leur service, ce qui exclut pour eux la possibilité d'avoir de grandes propriétés où il leur faudrait beaucoup de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Par exemple, lorsqu'il doit arbitrer un problème qui se pose à Palerme (juin 598), où les Juifs ont porté plainte contre l'évêque qui a fait occuper leurs synagogues, Grégoire écrit à l'évêque pour lui dire qu'aucune injustice ne doit être commise à leur égard, sans pour autant qu'ils soient favorisés. Il insiste sur le respect de leurs droits civils et aussi sur la protection de leur culte et de leurs synagogues. Il énonce avec force un principe de vigilance et de tolérance qui sera repris par ses successeurs :

« De même qu'on ne doit accorder aux Juifs aucune liberté dans leurs communautés au-delà de ce qu'il est licite de tirer de la loi, de même dans ce qui leur est reconnu, ils ne doivent subir aucun préjudice. »

Dans d'autres lettres – par exemple, celle adressée à l'évêque de Naples (novembre 602) – il dénonce les conversions forcées qui se pratiquaient alors en Italie, dans le sud de la France et en Espagne et souhaite que les Juifs puissent pratiquer librement leur culte : pourquoi, demande-t-il vouloir leur interdire la célébration de certaines fêtes ? C'est une "entreprise vaine" :

« Car, quelle utilité y a-t-il à cela dès lors que, même si on leur interdit au rebours d'un long usage, ils n'y trouvent aucun profit pour la foi et la conversion ? Ou pourquoi établissons-nous des règles pour les Juifs quant à la manière dont ils doivent accomplir leurs cérémonies, si nous ne pouvons pas les gagner par là ? Il faut donc faire en sorte que encouragés plutôt par la raison et la douceur, ils veuillent nous suivre et non pas nous fuir, pour que, leur expliquant par les Écritures ce que nous

disons, nous puissions avec l'aide de Dieu les convertir au sein de la mère Église. »

Dans une lettre aux évêques d'Arles et de Marseille (juin 591), il a cette belle phrase à propos des conversions forcées :

« Je crains que cet acte n'apporte point de récompense future et que, dans certains cas, il n'ait d'autre résultat que la perte des âmes que nous désirons sauver... Car, lorsque quiconque est conduit vers les fonts baptismaux, non par la douceur de l'enseignement mais par la contrainte, il périt plus lamentablement encore de la cause même qui semblait être pour lui le commencement d'une vie nouvelle. »

À partir de ce moment-là, pendant une grande partie du Moyen Âge, les papes s'inspireront de l'attitude de Grégoire le Grand.

### ***Les restrictions apportées dès cette époque à la condition juive***

Cependant, il ne faudrait pas considérer le Haut Moyen Âge comme une période trop idyllique.

Même si l'on n'en est plus à la période romaine, où les Juifs rivalisaient avec les chrétiens pour accueillir dans leurs rangs les païens de l'Empire romain, l'inquiétude reste grande du côté chrétien au sujet de l'attraction qu'exerce encore le judaïsme sur des gens simples. Et il est vrai que « le judaïsme risque de contaminer la foi encore incertaine de populations peu rompues aux subtilités théologiques et dont la conversion au catholicisme est relativement récente<sup>35</sup> ».

L'Église vit donc dans l'urgence de convertir les Juifs.

A-t-elle perçu à cette époque la dimension eschatologique de leur conversion, nécessaire selon Paul à la réalisation ultime du message évangélique ? Ou bien veut-elle leur éviter d'être damnés ? En fait, ce qui frappe surtout pendant le Haut Moyen Âge, à travers tout le monde chrétien, c'est le discours constant, récurrent de l'Église sur l'obstination et l'incroyance des Juifs. Toutes les bulles pontificales commencent par ce rappel. Puis viennent toutes les recommandations que l'Église tente d'imposer – sans grand succès, bien souvent – car elle n'est pas encore assez puissante pour faire entendre partout sa voix :

Ne pas épouser un Juif ; ne pas prendre de repas avec les Juifs par crainte de convivialité ; ne pas recourir aux soins d'un médecin juif ; ne pas laisser les Juifs sortir pendant la Semaine Sainte ; ne pas les laisser travailler le dimanche, parce qu'ils donnent un mauvais exemple aux chrétiens ; ne pas les laisser construire de nouvelles synagogues ; ne pas leur laisser exercer de hautes fonctions publiques ; ne pas les laisser employer de la main-d'œuvre chrétienne par crainte de leur prosélytisme.

En fait, nombre de ces recommandations ne sont pas vraiment suivies, comme le prouve leur côté répétitif ; en particulier celles qui concernent les médecins juifs, les nourrices, les domestiques et les esclaves ; ou encore l'emploi de Juifs comme percepteurs d'impôts, trésoriers, etc.

Seule, l'interdiction des mariages entre Juifs et chrétiens est très généralement respectée de part et d'autre.

***Exigences de l'Église et décisions des***

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

contribution particulièrement précieuse en matière de droit.

## ***Dans la vallée du Rhin, une vie religieuse juive rayonnante***

Dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, les communautés de la vallée du Rhin et des pays avoisinants connaissent avant d'autres régions un important essor religieux.

À l'époque de Charlemagne, comme nous l'avons dit, les Juifs de cette région étaient le plus souvent des marchands commerçant à longue distance, que l'empereur avait encouragés à venir s'installer là pour développer les échanges économiques. Sans doute n'étaient-ils pas très soucieux au départ d'une vie religieuse intense et les préoccupations intellectuelles leur étaient-elles assez étrangères. Mais, à partir de la seconde moitié du IX<sup>e</sup>, à Spire, Worms, Mayence, Bonn, Cologne, dans toutes ces implantations juives désormais bien établies, prospères et paisibles le long du Rhin, de vraies communautés, d'une cinquantaine de familles environ, se développent et les études juives commencent à s'y développer. Les *yeshivot* n'existaient probablement pas encore, c'était le maître qui recevait quelques élèves dans sa maison ; et non seulement il n'était pas rémunéré, mais il s'efforçait d'aider ceux qui venaient à lui pour qu'ils puissent consacrer tout leur temps à l'étude pendant les années d'apprentissage.

Peu à peu, des savants venus d'Italie et soucieux de transmettre leurs connaissances apparaissent dans la région. C'est ainsi qu'un maître italien particulièrement remarquable va permettre l'essor et le rayonnement de la communauté de Mayence. « L'arrivée de Mechoulam ben Kalonymos à Mayence, où il passa une quinzaine d'années jusqu'en 1005, produisit une

véritable révolution de l'enseignement » (S. Schwarzfuchs)<sup>10</sup>. Non seulement, il était connu pour son commentaire du *Traité des Pères (Pirqé Avot)* et pour ses poèmes, ou *piyoutim*, mais plus encore pour ses *responsa* rédigées à la manière des *geonim* d'Orient. Le judaïsme italien avait en effet bénéficié de nombreux contacts avec les écoles babyloniennes. Mechoulam était donc consulté de toute part et il va faire profiter de sa science talmudique les Juifs de Rhénanie jusqu'en 1005.

Le fameux Rabenou Guershom, que l'on appela la « lumière de l'exil » et dont les successeurs furent les maîtres de Rachi, fut lui-même le disciple de Mechoulam. Il disait de lui : « Il fut unique en sa génération et il ne faut pas s'écarter de son enseignement. »

Guershom était né à Metz et il mourut à Mayence en 1028. Il eut un prestige quasi mythique. Il finit par réunir à Mayence tous les traités du *Talmud*, beaucoup provenant sans doute d'Italie, et lui-même recopia de sa propre main divers traités de la *Michna* et du *Talmud*. Il voulait en effet se servir d'un texte correct pour ses propres écrits, ce fut le *Commentaire de Mayence*, auquel participèrent plusieurs générations de maîtres et d'étudiants. Très laconique, ce texte cherche surtout à expliquer les mots plutôt qu'à en faire une véritable interprétation. Les disciples de Guershom faisaient aussi leurs propres commentaires, et Mayence devint le plus grand dépositaire de manuscrits hébraïques de cette époque.

En même temps à Worms, à Spire, d'autres communautés devenaient très actives. À Worms, une synagogue fut inaugurée en 1034. Quand un incendie ravagea la rue des Juifs à Mayence en 1084, ils se réfugièrent à Spire où l'évêque leur accorda une charte très avantageuse que l'empereur Henri IV leur confirma quelque temps après. Ainsi:

---

« À la veille des croisades, les communautés rhénanes étaient devenues les dépositaires des études juives, en raison du rayonnement de leurs maîtres et du nombre considérables de manuscrits qui s’y étaient accumulés. Une intense soif de savoir y régnait (...) L’homme versé dans les études sacrées était devenu un modèle qu’on imitait<sup>11</sup>. »

## ***L’essor religieux d’autres communautés à partir du XI<sup>e</sup> siècle***

Grâce à l’impulsion venue de la région rhénane, une vie religieuse intense va se mettre à fleurir au XI<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement au nord et à l’est de la France, mais aussi dans le midi. C’est l’époque où les rabbins commencent à jouer un rôle très important. Beaucoup sont de grande qualité humaine et très respectés. Leur rôle est bien sûr avant tout l’étude de la *Tora*. Ce sont eux qui créent et dirigent les *yeshivot*<sup>12</sup>. Ils exercent à l’égard des enfants toute une fonction pédagogique, car « le monde est suspendu au souffle de l’enfant qui étudie ». Là aussi, les élèves partagent la vie du rabbin. Dès sa naissance, l’enfant est voué à l’étude et le niveau de ces études est très remarquable. Un disciple d’Abélard a pu dire avec admiration : « Par zèle pour Dieu et par amour pour leur Loi, ils instruisent tous les enfants qu’ils peuvent avoir, afin que chacun comprenne la Loi de Dieu. » Et il arrive même que des femmes, elles aussi, étudient et aient de très bonnes connaissances religieuses<sup>13</sup>.

### *En Provence*

Des communautés prospères s’installent à Narbonne et Arles

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'encontre des Juifs, alors ils sont pris comme « boucs émissaires » dans une société qui ne reconnaît guère la « différence », ni le respect et la tolérance à l'égard de ceux qui pensent et agissent d'une autre manière. La première accusation de meurtre rituel, nous l'avons dit, date de cette période (à Blois, en 1171).

Autre exemple de ces fluctuations : B. Philippe parle d'une « communauté rayonnante » en Champagne, sous la protection des comtes de Champagne, à l'époque des grandes foires auxquelles les Juifs participent pleinement. Mais vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, quand les liens se resserrent entre Champagne et France, le sort des Juifs, souvent jalouxés, commence à en pâtir. Il faut d'ailleurs noter avec cet exemple qu'il est bien souvent préférable pour les Juifs de ne pas dépendre du pouvoir central, ce qui est encore le cas pour un moment dans plusieurs régions comme la Franche-Comté ou la Provence.

Cependant, en même temps, l'époque se prête aux solidarités. On ne peut pas être individualiste dans une société où l'on est forcément proche les uns des autres dans les moments difficiles : guerres, incendies, famines, épidémies et maladies, etc. Le Juif a donc forcément des liens de proximité avec les chrétiens et ces liens peuvent même devenir des liens de convivialité et d'amitié. Il ne faut donc pas trop noircir le tableau de la vie juive à cette époque.

## ***Une société profondément religieuse de part et d'autre***

L'historien J. Katz, attire l'attention sur la réciprocité des attitudes et des relations entre Juifs et chrétiens. Il constate en tout premier lieu qu'il y a une « exigence mutuelle d'exclusion des chrétiens comme des Juifs, fondées sur leurs convictions

religieuses<sup>29</sup> ».

## *Le regard porté par les Juifs sur les chrétiens*

Tout d'abord, les Juifs ne se sentent nullement en infériorité dans la société chrétienne, ni troublés non plus par le triomphe du christianisme. Ils ont l'espoir d'un jugement céleste qui sera leur récompense et un châtement pour l'impie. Ils ne voient en effet que trop bien les imperfections de la société qui les entoure et ils l'expriment parfois. Au XIII<sup>e</sup> siècle, lors de la fameuse controverse de Barcelone dont il sortira vainqueur<sup>30</sup>, le célèbre Juif Nahmanide s'adresse ainsi au roi : « Depuis l'avènement du christianisme, le monde est plein de violence (...) et combien il te serait difficile à toi, Monsieur le roi, (...) et aux chevaliers ici présents de ne plus vous exercer à la guerre. » Mais, très généralement, la plupart des réflexions juives sur les chrétiens demeurent secrètes, car ils ont peur de s'exprimer publiquement. Le rapport de force est trop inégal : les Juifs n'ont pas suffisamment de pouvoir pour imposer ce qu'ils pensent aux chrétiens, alors que les chrétiens, eux, ont la possibilité de recourir à la force pour tenter d'imposer ce qu'ils croient.

Les Juifs se considèrent comme les seuls héritiers de l'Alliance biblique et à leurs yeux cela signifie qu'eux seuls « détiennent toute la vérité révélée ». « Ils font partie intégrante de l'Alliance avec Dieu, alors que les Gentils, eux, entrent dans la catégorie des fils de Noé, lesquels sont liés par le pacte jadis conclu entre Dieu et Noé et valable pour toute l'humanité ». Seul le lien entre Dieu et Israël est une intime relation de mutuelle dépendance, confinant pour certains à l'union mystique, comme le prouve la poésie juive. De plus, ils ont une très forte notion d'appartenance à leur communauté, la *Kenesset*

## *Israël.*

Les gentils sont exclus des clauses de l'Alliance au plein sens du terme et l'élection d'Israël s'inscrit dans toute une tradition juive : le choix de Dieu s'est porté sur Israël à cause de sa disponibilité à accepter le joug de la *Tora*, par opposition aux « nations » qui reculèrent devant les responsabilités religieuses que cela impliquait. Rachi répète à trois reprises dans ses commentaires de la Bible que « le Très Saint, Béni soit-Il, invita les Édomites et d'autres nations à recevoir la *Tora*. Ce n'est qu'après que les autres l'eurent refusée qu'Israël devint le gardien de la Sainte Loi ». C'est à Israël seul que Dieu octroie sa *Chekhina*, sa divine présence. Pour Rachi, l'exil n'a pas privé Israël de son statut d'exception : la Divine Présence accompagne le peuple d'Israël même en exil. « Cette affirmation se veut la réponse directe aux allégations de l'Église selon lesquelles Israël n'est plus désormais le peuple élu depuis l'avènement de Jésus » (J. Katz). De plus, pour les Juifs du Moyen Âge, les souffrances de l'exil seront récompensées.

Tout l'enseignement juif aux jeunes générations vise donc à affirmer très fort des points qui prouvent la séparation et les divergences d'avec la doctrine chrétienne : le Messie n'est pas encore arrivé ; Dieu est Un... Le *Chema Israël* : « Écoute Israël, l'Éternel, le Seigneur ton Dieu est Un » (Dt 6, 4) est la profession de foi juive, et celle-ci peut donc paraître aux yeux des Juifs comme incompatible avec le dogme de la Trinité. Pour eux, le judaïsme n'a rien perdu de sa pertinence depuis Moïse, alors que la religion chrétienne – avec ses dogmes, ses symboles, ses fastes, sa représentation du visage de Dieu – apparaît comme un vrai repoussoir. Pour beaucoup d'entre eux le plus choquant, c'est que les chrétiens adorent un homme qu'ils élèvent au statut de Dieu et dont ils vénèrent l'effigie. Rabbenou Guershom disait : « Ils nous ordonnent de ne point en appeler au Seigneur

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de la lettre, et son culte dans le sang des bêtes et des animaux. » C'est ainsi que le figuier a produit de fausses figues, puis n'en a plus produit du tout: « Demandez-vous quand cela est arrivé à ce peuple. C'est lorsqu'il a tué Jésus-Christ. »

Au sermon 79, cependant, on retrouve une théologie plus positive : une fois converti, ce peuple aura une place de choix dans l'économie du salut. Il rappelle que « le Salut vient des Juifs » (Jn 4,22). À la fin des temps, la synagogue sera convertie au Christ par l'Église qui, par « un grand excès de bonté », « fera part à son ennemie de Celui qu'aime son âme ». C'est alors que la Synagogue, comme l'Église, deviendra l'Épouse du Christ.

Et il écrit à la fin de ce sermon :

« Que le Sauveur retourne au lieu d'où il est parti, afin de sauver les restes d'Israël. Que les branches ne soient pas ingrates envers leur tronc, ni les enfants envers leur mère. Que les branches n'envient pas à la racine la sève qu'elles ont tirée d'elle, ni les enfants à leur mère le lait qu'ils ont sucé de ses mamelles. Que l'Église donc tienne fermement le Salut que la Judée a perdu, jusqu'à ce que la plénitude des nations entre dans le Ciel et qu'ainsi tout Israël soit sauvé. Elle veut bien qu'elle participe au Salut commun, parce que tous y peuvent avoir part, sans que cela fasse tort à chacun en particulier. Elle fait plus. Elle lui souhaite le nom et la beauté de l'Épouse. »

Ainsi, à travers l'attitude de deux grands personnages religieux du XII<sup>e</sup> siècle, on peut saisir à la fois ce qui rapproche leur façon de penser : l'errance méritée du peuple juif pour avoir tué le Christ, et ce qui les éloigne l'un de l'autre : pour Pierre, il

n'y a rien à espérer des Juifs, pour Bernard, Israël aura un jour « la beauté de l'Épouse »...

### ***L'art chrétien, miroir de la société***

Il est difficile de parler de l'art d'une façon trop générale, tant les représentations peuvent être différentes d'un artiste à l'autre et d'une région à l'autre. Mais, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il semble que l'art chrétien reflète encore vis-à-vis des Juifs une certaine sérénité.

Il y a des œuvres qui font un lien direct entre l'héritage de l'Ancien Testament et celui du Nouveau Testament : sur les vitraux de Chartres, par exemple, les quatre grands prophètes portent les quatre évangélistes sur leurs épaules.

La représentation du Christ en croix n'a pas encore l'aspect extrêmement douloureux et tourmenté qu'elle aura vers la fin du Moyen Âge. On voit même apparaître le thème de la Croix source de vie, comme à l'église Saint-Clément de Rome.

On peut citer encore un vitrail de Saint-Denis, donc d'une église très officielle, où l'Église et la Synagogue sont sous le regard de Dieu qui semble les bénir l'une et l'autre<sup>48</sup>.

## **IV – Les croisades et leurs conséquences pour les Juifs**

### ***Les différentes causes de la croisade***

Nous sommes tellement habitués à employer ce terme de « croisade » que nous en venons à oublier l'extraordinaire aventure qu'elle a représentée pour la chrétienté du Moyen Âge. On avait jusque-là guerroyé entre pays voisins, ou même entre

seigneurs voisins, on avait eu à repousser un certain nombre d'invasions, mais jamais les chevaliers chrétiens n'avaient eu à s'aventurer jusqu'en de si lointaines contrées encore très mal connues, et pour une durée aussi longue. C'est ce contexte qu'il faut saisir si l'on veut comprendre pourquoi les Juifs ont été parmi les victimes d'une telle aventure. Car les croisades leur ont fait beaucoup de tort et cela mérite explication.

### *Les motifs religieux de la croisade*

Les motifs religieux de la croisade étaient les premiers invoqués – et certainement avec la plus grande sincérité – par les croisés. Il s'agissait de reprendre le tombeau du Christ aux musulmans et de réimplanter le christianisme dans cet Orient berceau de la religion chrétienne. Les pèlerinages à Jérusalem étaient devenus difficiles, la motivation religieuse existait donc.

Mais les convictions religieuses des croisés étaient simplistes : il y avait « les bons », c'est-à-dire les chrétiens fidèles à Rome, et puis tous ceux qui avaient refusé de reconnaître le Christ, vrai Dieu et vrai homme, Juifs ou musulmans, ou encore tous ceux qui avaient dévié de la vraie doctrine: les orthodoxes de l'Empire byzantin, par exemple.

Il y avait aussi les rumeurs qui circulaient : certains disaient qu'en Orient, les Juifs persécutaient les chrétiens, il fallait donc les combattre ; ou bien un désir simpliste s'exprimait : il faut les convertir, même par la force.

De plus, tout ce monde de la croisade ne connaissait sa religion que de façon orale, puisque l'on était généralement analphabète à cette époque. Alors, si un prédicateur comme Pierre l'Ermite, ou d'autres orateurs s'enflammaient de façon inconsidérée, leur parole pouvait faire des ravages<sup>49</sup>.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'argent, au développement de la recherche du gain. » Et il explique que, sous leur impulsion, une certaine méfiance vis-à-vis de l'argent et des affaires va apparaître chez nombre de chrétiens et qu'un grand débat sur argent et religion va s'ouvrir au XIII<sup>e</sup> siècle dans le monde catholique<sup>2</sup>. En fait, d'après une recherche récente, il semble que les franciscains et les autres ordres mendiants considéraient le prêt à intérêt comme légitime s'il n'était pas usuraire, dans la mesure où il se voulait d'« utilité publique », motivé par une intention chrétienne, pour le bien de la communauté des fidèles, et non par la cupidité du gain personnel<sup>3</sup>.

Le débat est donc très confus, car l'Église est en pleine contradiction avec elle-même sur cette question : elle voit bien la nécessité du prêt à intérêt, puisqu'elle emprunte elle-même aux Juifs. Elle sait aussi que la législation ecclésiastique va contre l'intérêt économique des marchands chrétiens en leur refusant l'accès au commerce de l'argent. Elle ferme donc de plus en plus les yeux quand ceux-ci se lancent à leur tour dans le grand marché financier et en écartent les Juifs.

Seul, Thomas d'Aquin – répondant à la comtesse de Brabant qui veut augmenter la contrainte exercée par le pouvoir sur les usuriers Juifs – adopte une attitude nuancée sur cette question. Sans doute sa réponse est-elle assez ambiguë, mais elle prouve bien en même temps que pour lui le sort des Juifs n'est pas enviable et qu'il faut se comporter avec humanité à leur égard. Certes, dit-il, les princes, suivant le droit, pourraient regarder les biens des Juifs comme appartenant à l'État et grever les usuriers d'amendes plus lourdes que leurs gains. Certes, il serait préférable que les Juifs s'adonnent à d'autres travaux, comme en Italie, plutôt que de vivre oisifs grâce aux intérêts qu'ils perçoivent de l'usure. Toutefois, sachant qu'en Flandre les Juifs

n'ont pas d'autres ressources que ce commerce, il recommande à la duchesse d'agir avec modération à leur égard pour ne pas les priver des choses nécessaires à la vie et aggraver leur sort. Elle peut prélever des taxes sur eux, mais dans la mesure où elle en fait usage pour le bien public en restituant ainsi aux victimes de l'usure ce qui leur est dû<sup>4</sup>.

## ***Les Juifs de plus en plus pris dans un cercle vicieux***

Plus on va vers la fin du Moyen Âge, plus leurs conditions de vie leur imposent de pratiquer le prêt à intérêt usuraire<sup>5</sup>. Car l'usure est devenue pour eux une véritable nécessité économique et le seul moyen de vivre décemment, puisque dans bien des régions ils n'ont plus le droit d'être comme autrefois de vrais agents de développement économique et que de plus ils sont accablés d'impôts et de taxes très lourdes.

Dans bien des régions, ils sont contraints désormais à être seulement de « petits prêteurs », faisant leurs affaires avec les couches modestes de la population qui vivent dans un grand dénuement et sont obligés de recourir de plus en plus à l'emprunt. Les Juifs deviennent ainsi le « point de mire de la haine populaire<sup>6</sup> ». La question du prêt à intérêt est donc l'un des principaux facteurs de la diabolisation des Juifs par la population.

Par ailleurs, au moment où l'Europe renonce au servage dans la société chrétienne, les Juifs, eux, sont de plus en plus considérés comme des inférieurs, du fait qu'ils sont presque entièrement cantonnés dans un seul type de commerce jugé infamant par la société qui les entoure. Ils héritent donc – à leur manière – d'un statut équivalent à ce statut de « serf », dont les

chrétiens sont désormais libérés. Latran IV ne les définit-il pas d'ailleurs comme des « serfs perpétuels » de la chrétienté<sup>7</sup> ? Et en Allemagne, à partir de 1236, ils ne sont plus considérés comme des hommes libres, mais comme des « serfs de la Chambre impériale ».

### ***L'attitude des rois vis-à-vis de ce commerce***

Les rois sont les protecteurs des Juifs, comme ils le sont de tous leurs sujets. C'est le premier devoir du souverain médiéval. Ils les protègent aussi parce qu'ils sont héritiers de cette tradition chrétienne où le Juif est considéré comme « témoin » du sort malheureux de ceux qui n'ont pas reconnu le Christ, mais par lesquels – comme le disait saint Bernard – le salut arrivera pour toute l'humanité lorsqu'ils se convertiront à la fin des temps. Les rois les protègent également parce que les Juifs sont leur « bien propre », dont ils parlent en disant « nos Juifs »...

Tout cela veut dire que souvent l'attitude royale est fort ambiguë à leur égard : ils peuvent avoir de la bienveillance pour eux, leur accorder des faveurs, les défendre quand ils sont faussement accusés. Mais, étant bien souvent à court d'argent, ils peuvent aussi leur imposer des contraintes financières d'autant plus importantes qu'ils méprisent l'usure, et ils peuvent même aller jusqu'à de véritables coups de force à leur endroit.

Au fil des derniers siècles du Moyen Âge, nombre de rois vont de plus en plus pratiquer avec les Juifs le « système de l'éponge » : taxes spéciales ou remise de la moitié ou de la totalité des créances qui leur sont dues. Louis VIII, par exemple, fera ce type de ponction sur une partie de leurs biens, en particulier sur des maisons, trois années durant (1224, 1225, 1226). Dans les moments difficiles, on continue à procéder de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

précédent : en attendant que les Juifs participent au « Salut commun » et se convertissent, il avait rappelé dans sa lettre aux évêques de France et d'Allemagne, lors de la 2<sup>e</sup> Croisade, que pour les Juifs, « sans doute, qui meurt “*demeure dans la mort*” (1, Jn 3,14) ». Il faut donc convertir les Juifs pour qu'ils ne demeurent pas dans la mort !

Au XIII<sup>e</sup> siècle, un ouvrage qui sera très lu, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, prêtre puis évêque de Gênes, rapporte des histoires touchantes de familles juives entières qui se convertissent après l'intervention d'un saint, ou après un miracle<sup>23</sup>. Il y a souvent d'ailleurs une certaine naïveté autour de ces conversions : le baptême a une sorte de pouvoir magique ; l'eau baptismale chasse immédiatement le démon du Juif qui devient inoffensif et ne fait plus peur à personne. Même l'aspect physique du Juif baptisé change, si l'on en croit certaines représentations : il devient du même type physique que le « bon » chrétien et perd le type oriental qu'il avait auparavant<sup>24</sup> !

Au XV<sup>e</sup> siècle, on trouve souvent dans les expressions employées par le clergé des qualificatifs tels que « faux », ou « fourbes » pour désigner les Juifs non-convertis. Par contre, les Juifs convertis sont qualifiés de « vrais » Juifs comparables aux Apôtres<sup>25</sup>.

## *Les théologiens*

Au XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs théologiens chrétiens se passionnent pour la philosophie juive, car il y a, à cette époque, un apport de la pensée juive au christianisme. Au XII<sup>e</sup> siècle, Maïmonide (1135-1204), avait été animé du désir de faire une synthèse entre la philo-sophie hellénique et sa religion. Dans *Le*

*Guide des Égarés*, il s'interrogeait sur la « vérité philosophique » telle que la concevait Aristote et la « vérité révélée » de la *Tora*. C'est tout à fait le même genre de questions que se posent plusieurs grands théologiens du XIII<sup>e</sup> siècle, Albert le Grand (1200-1280), Thomas d'Aquin (1225-1274), ou encore Thomas d'York (v. 1225-v. 1269), et ils vont être influencés de diverses manières par la pensée de Maimonide<sup>26</sup>.

La grande recherche de Thomas d'Aquin, en particulier, n'est-elle pas de faire le lien entre foi et raison ? On dit de lui qu'il a voulu « christianiser la raison ». Sa *Somme théologique* est une remarquable suite de questions et de réponses qui tentent d'apporter des explications pour que les chrétiens « comprennent ce qu'ils croient ». Dans ce sens, on peut dire que sa relation avec les Juifs a été beaucoup plus profonde que celle de ses prédécesseurs. Quand il aborde des questions concernant les Juifs et la Loi, on sent chez lui un très grand respect pour ce dont il parle, même si sa pensée reste très nuancée à leur égard<sup>27</sup> :

- *La Loi ancienne était-elle bonne ?*

- Écoutons Saint Paul : « La Loi est véritablement sainte ; son commandement est saint, juste et bon » (Rom VII). On juge de la bonté d'une loi par sa conformité à la raison. La Loi mosaïque avait sans contredit cette conformité. Est-ce à dire qu'elle était parfaite ? Non sans doute. La Loi mosaïque, ne pouvant conférer la Grâce, privilège réservé au Christ, était imparfaite.

- *La Loi ancienne venait-elle de Dieu ?*

- Cette Loi venait de Dieu. Elle disposait les hommes à la venue du Rédempteur en les éloignant de l'idolâtrie, en les attachant au culte du vrai Dieu. Comment le démon aurait-il pu donner une loi qui conduisait les hommes au Christ, par lequel il devra

être chassé ?

- *La Loi ancienne fut-elle donnée par le ministère des anges ?*

- Oui. Il convenait que la Loi parfaite de la nouvelle Alliance fut donnée par le Dieu fait homme ; et la Loi imparfaite de l'ancienne alliance par ses ministres qui sont les anges.

- *La Loi ancienne ne devait-elle être donnée qu'au peuple juif ?*

- Quoique le Salut qui devait s'opérer en Jésus-Christ fut destiné à tous les peuples, il n'en fallait pas moins que le divin Sauveur naquît d'un seul peuple, qui devait obtenir par cela même des prérogatives particulières.

- *Tous les hommes étaient-ils obligés d'observer la Loi ancienne ?*

- Certains préceptes obligeaient tous les hommes parce qu'ils appartenaient au droit naturel. Les autres ne liaient que les Juifs. En effet, le but de la Loi mosaïque était d'élever les Israélites à une grande sainteté, par respect pour Jésus-Christ qui devait naître de ce peuple (...).

- *La Loi ancienne devait-elle être donnée au temps de Moïse ?*

Pour répondre, St Thomas explique qu'il y avait une « insuffisance des lumières naturelles » au temps d'Abraham et il ajoute : « Il était temps, après cette expérience, que la Loi écrite, remédiant à l'ignorance humaine, fit connaître le péché. La Loi mosaïque fut accordée à propos pour conduire les hommes à la perfection. Elle a été convenablement donnée entre la loi de nature et la Loi de Grâce. »

Ainsi, même si l'on sent chez Thomas d'Aquin une perplexité et une ambiguïté qui demeureront celles de tous les théologiens jusqu'au concile Vatican II, on sent aussi de sa part un très grand respect pour ce peuple auquel Dieu a donné des « prérogatives particulières » et il ne dit à aucun moment que ces prérogatives lui ont été retirées. Pour lui, la Loi est sainte, elle

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

communautés dont la vie n'était tout de même pas toujours menacée. Plus réservée, B. Philippe intitule un de ses chapitres : « La vie malgré tout... ». La vitalité juive, dans cette période si difficile pour les communautés, se révèle par leur présence dans certaines régions où elles sont installées de longue date, mais aussi à travers leurs déplacements d'une région à l'autre, quand elles sont contraintes de rechercher un sort meilleur.

## *En Europe centrale*

### *En Allemagne*

Au plan économique, nous dit L. Poliakov :

« Il existe des témoignages indiscutables d'une vive activité commerciale des Juifs se poursuivant au seuil du XIV<sup>e</sup> siècle le long du Rhin, et des ordonnances impériales du XV<sup>e</sup> siècle attestent la présence en Autriche de marchands juifs faisant commerce de tissus, de vin ou de porcelaine, ainsi que d'artisans. »

Depuis la première Croisade, en effet, les Juifs étaient devenus « serfs de la chambre impériale », ce qui leur donnait droit à une certaine protection<sup>47</sup>. L'auteur ajoute que, après la Peste Noire, les Juifs ont été rappelés dans certaines villes d'Allemagne qui avaient grand besoin de leurs services et de leurs créances. Les municipalités ou les princes locaux leur accordaient alors de nouvelles chartes à titre temporaire. Ils furent ainsi « traités pendant une décennie ou deux comme une espèce de denrée rare<sup>48</sup> ».

Une exposition au Musée de Cluny a présenté en 2007 les « trésors » de Colmar et Erfurt. Il s'agit de pièces d'orfèvrerie, tant profanes que religieuses retrouvées dans le quartier juif de ces deux villes qui prouvent la prospérité de ce commerce d'objets précieux entre l'Alsace et la Thuringe jusqu'à une période avancée du Moyen Âge ; comme d'autres trésors le prouvent d'ailleurs pour la Saxe (Weissenfels, Lingenfeld) ou pour la Rhénanie du Nord (Münster)<sup>49</sup>.

En Alsace, au XIV<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître dans les sources le personnage de Vivelin le Roux, un prêteur d'argent juif de Strasbourg, qui semble avoir eu des capitaux forts importants puisqu'il devient le créancier de l'archevêque-électeur de Trèves en 1336, puis du roi Édouard III d'Angleterre pendant quelques années, puis de l'archevêque de Mayence et de l'entourage de l'archevêque de Trèves. On perd sa trace en 1347, aurait-il été victime l'année suivante de la Peste Noire ?

Après la peste, bien que la décision ait été prise par la municipalité de Strasbourg d'expulser les Juifs pendant cent ans du fait des accusations que l'on avait portées contre eux, on se résigna à faire revenir six familles juives, tant on avait besoin de leur aide au plan financier. On voit alors apparaître dans les sources, en 1365, Simon Le Riche – de Deneuvre, près de Strasbourg – qui devient le créancier de la noblesse alsacienne et de la maison comtale de Savoie et semble lui aussi être prospère. Mais il meurt en 1390 et sa famille est ensuite expulsée de Strasbourg. Il s'agit, bien sûr de cas particuliers, mais qui prouvent que l'argent circule et qu'il y a par moments une vitalité financière dans la communauté juive de cette région<sup>50</sup>.

Au plan culturel, à travers les témoignages de la vie culturelle et intellectuelle des derniers siècles du Moyen Âge, il

est possible de saisir aussi quelque chose de la vitalité des communautés juives d'Allemagne, même quand leur existence devient de plus en plus restreinte et difficile. Gabrielle Sed-Rajna observe à ce sujet que les conditions de vie ne sont pas les mêmes, loin de là, pour tous les Juifs d'Allemagne :

« La civilisation juive en pays germaniques s'est développée sur une scène autrement vaste et sur une période beaucoup plus longue que celle de la France. Ce développement ne fut d'ailleurs pas linéaire; des facteurs politiques, donc externes, autant que des facteurs internes à la communauté, bien plus difficiles à cerner, ont favorisé l'essor de certains centres, la diffusion de certains courants, créant une carte intellectuelle for inégale quant à son impact et à son influence sur l'ensemble de la culture juive<sup>51</sup>. »

Quand elle énumère toute la richesse des manuscrits à la « créativité étonnante », « foisonnante », celle des enluminures, des livres de prière, des *Haggadot* illustrées, on s'aperçoit que la vie s'est maintenue dans l'une ou l'autre des régions, même après la Peste Noire et malgré les vicissitudes de l'histoire.

Au plan juridique, on constate également que, pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le modèle communautaire, si important pour la vie en diaspora, se consolide et s'unifie à travers l'Allemagne. Malgré toutes les tourmentes traversées par les Juifs, leur auto-juridiction ne sera jamais remise en cause à travers le pays<sup>52</sup>.

Ces preuves un peu diffuses témoignent indirectement de ce que la vie juive en Allemagne demeure vivante et va même pouvoir aider au développement d'autres communautés dans de nouvelles régions d'Europe.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- Léo J. ELDERS, *Éducation et instruction selon saint Thomas d'Aquin* (Parole et Silence, 2012), ch. II, p. 27 et suiv.
28. Josy EISENBERG, *op. cit.*, p. 336
29. Il va finir par enflammer l'Espagne entière par ses prêches virulents. Voir chapitre IX, p. 270.
30. J. DELUMEAU, *op. cit.*, p. 281.
31. Élie BARNAVI et Denis CHARBIT, *op. cit.*, voir la carte de la trajectoire des Flagellants, p. 111.
32. Il semble qu'il y ait aussi des Juifs tenus à les entendre dans certaines églises italiennes (cours de Jean-Pierre SAVY, mars 2011, au Centre communautaire juif).
33. Michele LUZZATI, « Histoire et mémoire des Juifs d'Italie du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle » (*Tsafon*, n° 48, automne-hiver 2004-2005).
34. Bernard LAZARE, *L'antisémitisme, son histoire et ses causes*, (1894): il l'appelait le « fléau des Hébreux »...
35. Bernhard BLUMENKRANZ, *le Juif médiéval au miroir de l'art chrétien*, *op. cit.*, p. 104.
36. *Ibid.*, p. 121.
37. Arnould GREBAN, *Le Mystère de la Passion* (Folio, n° 1881).
38. Jean DELUMEAU, *ibid.*, « Les agents de Satan » : II- Le Juif, mal absolu (Fayard, 1978).
39. Freddy RAPHAEL et R. WEYL, *Les Juifs en Alsace*, p. 44 (Privat, 1977).
40. Jean DELUMEAU, *op. cit.*, p. 273.
41. Hedwig ROCKELEIN, « Marie, l'Église et la Synagogue. Culte de la Vierge et lutte contre les Juifs en Allemagne à la fin du Moyen Âge » (*revue canadienne « Sciences religieuses »*, vol. 28 2/1999).
42. La première accusation a eu lieu près de Norwich, en Angleterre, en 1144. Nous avons vu aussi la première accusation prononcée en France, à Blois, en 1171, entraînant la mort de 38 Juifs.
43. Voir la carte dans Élie BARNAVI et Denis CHARBIT, *op. cit.*, p. 107 (meurtres rituels et profanations d'hosties).
44. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce culte se poursuit toujours. Voir III<sup>e</sup> partie, ch. V, p. 624.
45. Voir la carte des fausses accusations dans l'Atlas d'Élie BARNAVI et Denis CHARBIT, *op. cit.*, p. 107.
46. Gilbert DAHAN, *La polémique chrétienne contre le judaïsme au Moyen Âge* (Albin Michel, coll. « Présence du Judaïsme », 1991), p. 23-24.
47. Léon POLIAKOV, *op. cit.*, p. 98-99. La protection des empereurs est

variable selon les cas, et l'on n'est pas très étonné que ce soit, par exemple, l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, réputé pour son ouverture d'esprit, qui ait tenté de protéger les Juifs en promulguant une *Bulle d'Or* contre les accusations de meurtres rituels au XIII<sup>e</sup> siècle.

48. Léon POLIAKOV, *op. cit.*, p. 134.

49. Ces objets, retrouvés plusieurs siècles après, avaient été cachés dans des murs du quartier juif au moment de la Peste Noire, ce qui vaut à l'exposition le titre assez surprenant de *Trésors de la Peste Noire – Erfurt et Colmar !*

50. Gerd MENTGEN, « Deux magnats juifs de la finance alsacienne Vivelin Le Roux et Simon Le Riche de Deneuvre » (*Archives juives*, n° 29, 1996).

51. Gabrielle SED-RAJNA, in *Mille ans de cultures ashkénazes*, *op. cit.*, p. 49. et pour tout ce paragraphe, voir du même auteur, *L'Art juif* (Citadelles et Mazenod, 1995), p. 229 et suiv.

52. Sylvie-Anne GOLBERG, « L'émergence du modèle communautaire : législations et privilèges (Saint Empire romain germanique et Empire austro-hongrois) », in *Mille ans de cultures ashkénazes*, *op. cit.*, p. 63.

53. C'est dans ce *yiddish* polonais que commenceront à s'introduire des mots d'origine slave, mais il reste compréhensible par tous les Juifs d'Europe centrale et orientale.

54. Daniel TOLLET, *Être Juif en Pologne – mille ans d'histoire, du Moyen Âge à 1939*, (Albin Michel 2010), pp.15 et suiv.

55. *Ibid.*, p. 22. De plus, en 1453, les prêches de Jean de Capistrano à Wroclaw vont entraîner un véritable pogrom.

56. Alessandra GUETTA, « Les Juifs ashkénazes en Italie ; une page brève mais importante », in *Mille ans de cultures ashkénazes*, *op. cit.*, p. 70.

57. Béatrice PHILIPPE, *op. cit.*, p. 51. En même temps, Louis XI encouragera la conversion des Juifs.

58. Bernard BLUMENKRANZ (sous la dir. de), *Histoire des Juifs de France*, p. 17 et suiv.

59. Béatrice PHILIPPE, *op. cit.*, p. 41-42.

60. Henri-Claude BLOCH, *op. cit.*, p. 129 et suiv.

61. Danièle IANCU, *Être juif en Provence au temps du roi René* (Albin Michel, 1998), p. 9 et suiv.

62. *Ibid.*, ch. II, « La vie économique ».

63. Juliette SIBON, *op. cit.*, p. 27 et suiv.

64. René 1<sup>er</sup> d'Anjou (1409-1480), fils de Louis II, roi de Sicile et duc d'Anjou. Il possédait de nombreux territoires et il fut peu à peu dépossédé de la plupart d'entre eux au cours de sa vie. Dès 1456, il renonça à la

conduite effective de ses affaires, préférant s'entourer d'artistes et de savants, particulièrement en Provence où il se retira en 1471.

65. Il y aura un terrible soulèvement contre eux à Manosque en 1427 et d'autres troubles importants ont lieu dans la seconde moitié du siècle en particulier à Digne en 1475.

66. Danièle IANCU, *op. cit.*, p. 135-136.

67. Voir ch. IX, p. 264-265.

68. Expression employée par J. EISENBERG pour parler des siècles de la fin du Moyen Âge.

69. Cecil ROTH, *op. cit.*, p. 252.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on a un bon exemple de la participation des Juifs à la Reconquête avec l'épisode de la reconquête de Majorque par le roi d'Aragon, dont témoigne le *Libro del Repartimiento* de 1232<sup>11</sup>.

L'île, tenue par les Almoravides, puis par les Almohades, était un repaire de « pirates » dangereux. En 1228, Jaime I<sup>er</sup> d'Aragon lance sa reconquête en concluant un accord avec un « consortium » de seigneurs ecclésiastiques et séculiers du Roussillon, de la Catalogne et du Béarn auxquels se sont joints deux barons aragonais qui sont les « sponsors » (et les futurs bénéficiaires) de l'expédition.

Le roi lance un appel à tous les sujets de sa couronne, appel qui est élargi lorsqu'il obtient du pape une bulle de croisade. On sait que des Juifs ont répondu à cet appel puisqu'ils bénéficieront ensuite à titre individuel ou collectif de terres dans le *repartimiento*.

Lors du repeuplement de l'île par des Aragonais, Catalans, Béarnais, Occitans, Castellans et Français<sup>12</sup>, les Juifs reçoivent d'emblée un statut de communauté *Universitatis Judeorum Calli Majoricarum*, leur quartier s'appelant le Call ; alors que les musulmans, eux, sont assez systématiquement réduits en esclavage et ne reçoivent pas de statut de *morería*, comme c'était le cas jusque-là<sup>13</sup>. On voit apparaître là une tactique de « guerre totale » comparable à celle qui est appliquée lors de la croisade contre les Albigeois, même si à Majorque, la croisade a un but clairement économique, puisqu'il s'agit de s'emparer des terres pour les répartir entre les *Reconquistadores*.

La communauté juive de Majorque va être importante et prospère, jusqu'aux tueries de 1391 qui entraînent sa conversion massive. C'est l'origine des fameux *Chuetas*, crypto-juifs qui furent ensuite persécutés par l'Inquisition.

Même dans cette période faste, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, il ne faut pas croire que la situation ait été vraiment idyllique entre Juifs et chrétiens : si les *fueros* semblent montrer que les Juifs sont traités sur un pied d'égalité avec les chrétiens<sup>14</sup>, on peut constater en même temps que la mort est requise pour la femme chrétienne qui est surprise en ayant des relations sexuelles avec un *moro* ou un Juif : les deux amants doivent être brûlés vifs, alors que l'homme qui viole une musulmane n'a rien à craindre ! Ce type de condamnation à mort reflète bien la séparation soigneusement entretenue entre les deux communautés juive et chrétienne.

Le concile de Coyanza, en 1050 interdit même aux chrétiens de demeurer dans des maisons juives et de manger avec des Juifs. Et le même interdit se retrouve dans les règles des communautés juives. La menace pour l'intégrité religieuse est réciproque, mais du côté chrétien, ces recommandations se compliquent de la nécessité de maintenir les *conversos* éloignés de la contamination juive.

Déjà à cette époque, on constate des poussées de haine antijuive : en 1035, soixante-dix morts à Castrojeriz ; en 1047, même nombre de morts à Albelda. Et les pierres tombales retrouvées à Léon (1026-1135) indiquent que sur huit tombes juives, deux concernent des morts violentes ; une dans la ville, une sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Malgré cela, les Juifs arrivent à cette époque non seulement d'*Al Andalus* mais de toute l'Europe, à cause des conditions favorables qui leur sont faites. Même si cette période est confuse du fait de la Reconquête, et même si la sécurité de ce « refuge espagnol » reste très relative, la situation en Espagne devient préférable à celle que l'on connaît dans d'autres pays lorsque commencent les persécutions liées aux croisades à partir de la

fin du XI<sup>e</sup> siècle.

## ***L'épanouissement des communautés juives dans « l'Espagne des Trois Cultures »***

Le XII<sup>e</sup> siècle est une période riche et créative, où peuvent s'épanouir des communautés juives grandes ou petites, qui sont appelées *aljamas*, comme en terre musulmane. Il y a à cette époque trois cents communautés juives qui représentent 20 % de la population urbaine d'Espagne. Elles sont protégées par les *fueros* : « Quiconque tue un Juif sera jugé par le roi, comme s'il touchait au Trésor du roi », disent-ils tous à cette époque.

L'Espagne devient alors pour les Juifs une terre particulièrement aimée, même si cet amour vient toujours derrière celui pour la terre d'Israël. Leur pensée et leur culture mûrissent et se structurent de façon décisive, ce qui expliquera leur très grand attachement à ce pays à travers les siècles, malgré l'expulsion de 1492.

Tolède, Léon, Burgos sont alors les *juiveries* les plus importantes de Castille. C'est Tolède, capitale du royaume de Castille-Léon, qui est le centre de cette « Espagne des Trois Cultures ». Au début du XII<sup>e</sup> siècle, le roi Alphonse VII y est même appelé « l'Empereur des trois religions ». La communauté juive de Tolède est particulièrement importante car elle est nourrie depuis plus d'un siècle par de nombreux courants migratoires.

C'est à Tolède que se développe au XII<sup>e</sup> siècle une école de traducteurs. Les théologiens chrétiens – et en particulier l'un des évêques de Tolède, Raymond de Salvétat – reconnaissent que ce sont les Juifs qui ont le texte original de l'Écriture, en plus de leurs connaissances en langue arabe. Grâce à cette école, ils sont

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

conversion totale des Juifs. En 1412, Doña Catalina, régente de Castille, promulgue une ordonnance en vingt-quatre articles prescrivant une législation authentiquement antijuive. Ce qui entraîne un véritable « enfermement » des Juifs. Si cette législation inhumaine ne s'applique pas en totalité à partir de 1415, elle laisse le champ libre à tous les arbitraires, en particulier à celui des pouvoirs locaux qui vont multiplier les vexations et les discriminations contre les communautés.

### ***Sur fond d'hostilité latente, une accalmie d'un demi-siècle***

Cependant, il y a à la même époque dans la péninsule ibérique un fort renouveau chrétien autour de l'Ordre des Hiéronymites, créé en 1373. Ces moines ne sont pas hostiles aux Juifs et rejettent la législation discriminatoire de 1412 en ouvrant la porte de la congrégation aux nouveaux chrétiens. Grâce à cette influence, on peut constater – à partir de 1420 – une pause, un répit pour les Juifs, ce qui va permettre au judaïsme espagnol de lancer ses derniers feux pendant près de trois quarts de siècle.

De même, un théologien connu, Alonso de Madrigal (v.1400-1455), que l'on appelle aussi le *Tostado* (le bronzé), s'exprime avec une grande liberté de pensée sur l'accusation de « peuple déicide » : pour lui, les dignitaires qui tuèrent le Christ ne savaient pas qu'il était Dieu et Messie, ils ne peuvent donc pas être accusés de déicide. Le Christ n'a-t-il pas dit sur la croix : « Père, pardonne-leur : ils ne savent ce qu'ils font » (Lc 23, 34) ; argument qui sera repris au siècle suivant par le concile de Trente. Le Tostado annonce déjà les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle, et sa pensée influencera Bartolomé de Las Casas ou Juan

Ginès Sepulveda<sup>25</sup>.

En 1432, le statut de Valladolid, organise la vie interne des communautés : avec un comité de notables à leur tête, une assemblée générale, un tribunal, une synagogue, une école, une bibliothèque et la possibilité de faire des oeuvres charitables (un hôpital, par exemple). Une telle initiative prouve que les Juifs reprennent confiance en l'avenir.

Entre 1432 et 1492, la principale communauté juive, celle de Castille, est à nouveau assez florissante sous l'autorité des grands rabbins qui se succèdent: Abraham Bienveneste, Maestro Samaya qui est médecin, Jacob Aben Nuñez, Abraham Seneor... Le grand rabbin est nommé par le pouvoir royal et il en est le fidèle serviteur. Mais il se trouve dans une situation inconfortable entre la monarchie et la noblesse qui est opposée aux Juifs et dont certains membres – comme le parti des Luna – n'hésitent pas à utiliser une démagogie antijuive qui « marche bien » auprès de l'opinion.

Les violences reprennent par moments contre les Juifs et même contre les *conversos*. À Tolède, en 1449, est établi le premier statut de la *limpieza de sangre*, la « pureté de sang » : désormais, pour pouvoir accéder à de hautes fonctions, à la cour et dans le royaume, il faut pouvoir prouver par sa généalogie que l'on n'a aucun « sang juif » dans ses veines. On ne peut pas encore parler de « racisme », au sens où le XIX<sup>e</sup> siècle l'a employé, mais – pour la première fois dans l'histoire – on se met à établir des distinctions, ou plutôt des discriminations liées aux origines physiques d'un individu. Ce statut est contesté par de hauts personnages comme Fernan de Toledo, lui-même *converso* : il cherche à démontrer que, vue l'ancienneté des conversions, le « sang juif » est présent dans toutes les familles

espagnoles, y compris celle du roi ! En fait, ce problème va empoisonner la société espagnole pendant trois siècles encore, car même après l'expulsion on s'attaquera à des *conversos* jugés suspects.

Quand arrivent au pouvoir les Rois catholiques, Isabelle et Ferdinand, on peut dire qu'ils n'ont aucune hostilité envers les Juifs. Les documents nous montrent les Juifs partout comme fournisseurs de l'armée royale en guerre contre Grenade, ou comme financiers (Isaac Abravanel, Abraham Seneor), ou médecins (Lorenzo Badoc) proches du pouvoir. À une époque où les mesures discriminatoires se multiplient – quoique d'ailleurs plutôt moins en Espagne que dans le reste de l'Europe – les Rois soutiennent souvent les Juifs contre les pouvoirs locaux. La justice royale est plus sûre pour les Juifs et plus « juste ». Par exemple, entre 1477 et 1490, vingt-trois plaintes de Juifs remontent auprès des tribunaux royaux, à cause des abus des municipalités et des justices locales d'Andalousie qui sont partiales vis-à-vis d'eux.

Ces documents judiciaires permettent en même temps d'approcher les réalités socio-économiques concernant les Juifs, et elles sont très diverses. Tous ne sont pas riches et puissants : ils ont des propriétés agricoles souvent modestes, ils sont boutiquiers, artisans... Les trois métiers les plus fréquents sont prêteur à gages, vendeur de vêtements d'occasion, colporteur. Il y a aussi des cordonniers, des tondeurs, des bouchers et des interprètes.

Au début de leur règne, les Rois Catholiques appliquent la politique traditionnelle vis-à-vis des Juifs : ils les protègent, mais en échange les Juifs sont leur « bien » et paient des impôts plus élevés que leurs autres sujets.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1478, cependant, va avoir lieu l'institution

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Conclusion

Comment conclure un livre qui vient de parcourir dix-neuf siècles d'histoire ?

Le temps de l'histoire n'est pas comparable à celui d'une vie humaine. On peut faire une conclusion au terme d'une biographie, puisqu'elle est enserrée entre deux dates butoir: celle d'une naissance et celle d'une mort.

Mais l'histoire d'un peuple n'est jamais terminée. L'avenir se construit pour lui de jour en jour à travers d'innombrables vies qui s'entremêlent et s'enchaînent les unes aux autres, génération après génération, donnant le sentiment d'un parcours sans limites et dont nul ne peut prévoir, à vue humaine, quel sera l'achèvement.

L'histoire, trop hâtivement conclue peut être trompeuse.

En France, après l'innocentement du capitaine Dreyfus et la fraternisation dans les tranchées, les Juifs se crurent définitivement intégrés dans le pays. Qui aurait pu alors penser que les anciens combattants eux-mêmes et leurs descendants porteraient l'étoile jaune et seraient soumis aux deux statuts des Juifs successivement décrétés par Vichy ?

Dans les empires centraux, s'il n'avait pas été très surprenant de voir les Juifs être parmi les boucs émissaires de l'humiliante défaite de 1918, il semble que nul ne pouvait encore prévoir l'arrivée de Hitler au pouvoir, l'*Anschluss*, l'ouverture progressive des camps de la mort, la décision secrète d'une « solution finale », les massacres en Europe de l'Est, et le fait que près de six millions de Juifs d'Europe allaient être

voués à la mort...

Après le choc entraîné par la découverte de la *Shoah* ; après que Jules Isaac ait réveillé les consciences chrétiennes en attribuant à « l'enseignement du mépris » propagé par les Églises une part de responsabilité dans ce drame inouï, monstrueux, il s'en est suivi, tant chez les catholiques que chez les protestants, une grande période de réflexion et de « repentance ». Elle porte déjà des fruits et nous vivons actuellement un moment précieux, car une relation de confiance s'est nouée entre certains Juifs et certains chrétiens et elle permet d'espérer qu'il est possible de construire ensemble un avenir.

Mais ce moment privilégié est en même temps fragile.

Combien de Juifs ne seraient-ils pas encore traumatisés et blessés par ce « passé qui ne passe pas » ? Combien de chrétiens ont-ils vraiment pris conscience de la nécessité de « faire repentance » à leur égard ? Combien ont-ils compris les liens profonds qui unissent leur religion à celle des Juifs ? Combien se rendent-ils compte que la présence juive est importante pour l'humanité tout entière ?

Quant à la civilisation environnante, elle reste toujours porteuse de ces réalités qui devraient avoir disparu depuis longtemps : l'anti-sémitisme, voire le néonazisme, et d'une façon plus générale le racisme, la xénophobie... et tant d'autres phobies qui jettent leurs ombres sinistres sur le monde.

Cependant, trop d'efforts ont été faits de tous côtés depuis plusieurs générations pour qu'ils puissent avoir été faits en vain. Les innombrables démarches, rencontres, gestes d'amitié, paroles de paix, études et écrits qui viennent de précéder le temps que nous vivons, peuvent vraiment faire espérer que nous

sommes dans un moment opportun pour pouvoir travailler ensemble au *Tikkoun Olam*, à la « Réparation du monde ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- SCHOLEM, Gershom, *Les grands courants de la mystique juive*, Payot, 1994.
- SCHWARZFUCHS, Simon, *Les Juifs de France*, Albin Michel, 1975.
- SCHWARZFUCHS, Simon, *Rachi de Troyes*, Albin Michel, 1991.
- SED-RAJNA, Gabrielle, *L'Art juif*, Citadelle et Mazenod, 1995.
- SÉGUR, comtesse de, *La Bible d'une grand-mère*, (1869)
- SIMON, Marcel, *Verus Israël. Études sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'Empire, 135-420*, Éditions Broccard, 1964.
- SIMON, Marcel, BENOIT, André, *Le judaïsme et le christianisme antique. D'Antiochus Épiphane à Constantin*, PUF, 1994.
- SIMON, Richard, *Histoire du Vieux Testament*, Bayard, 2008.
- SIMON, Richard, *Comparaison des cérémonies des Juifs et de la discipline de l'Église*, présentation et notes G. Stroumsa et J. Le Brun, Les Belles Lettres, 1998.
- STEINSALTZ, Adin, *Introduction au Talmud*, Albin Michel, 1987.
- STERN, Selma, *L'avocat des Juifs. Les tribulations de Yossel de Rosheim dans l'Europe de Charles-Quint*, La Nuée Bleue, 2008.
- SORKIN, David, *Un penseur juif à l'époque des Lumières*, Albin Michel, 1996.
- SUAREZ-FERNANDEZ, Luis, *Les Juifs espagnols au Moyen Âge*, Gallimard, 1983.
- SYLVAIN, Gérard, *Images et traditions juives*, Astrid, 1980.
- SYLVAIN, Gérard, KOTEK, Joël, *La carte postale antisémite, de l'Affaire Dreyfus à la Shoah*, Berg International éditeurs, 2005.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *Les Protocoles des Sages de Sion*, Paris, Berg, 1992.
- TINCQ, Henri, *L'Étoile et la Croix*, Jean-Claude Lattès, 1993.

- TOLLET, Daniel, *Être juif en Pologne. Mille ans d'histoire, du Moyen Âge à 1939*, Albin Michel, 2010.
- TOMSON, Peter, *L'Affaire Jésus et les Juifs*, Cerf, 2003.
- TRIGANO, Shmuel (sous la dir.), *Le monde séfarade*, t. I et II, Seuil, 2006.
- TROCMÉ, Étienne, *L'enfance du christianisme*, Noésis, 1997.
- VARINE, Béatrice DE (sous la dir.), *Qui est-il ton Dieu ? Des Juifs et des chrétiens s'interrogent sur l'Alliance*, Desclée de Brouwer, 2003.
- VISHNIAC, Roman, *Les Juifs du passé*, William Éditions/Atla, 1979.
- WIESEL, Élie, *Célébration hassidique*, Seuil, 1972-1981.
- WIGODER, Geoffrey (sous la dir.), *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, Cerf, 1993.
- WINOCK, Michel, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, Seuil, 2004.
- YARDÉNI, Myriam, *Huguenots et Juifs*, Honoré Champion, 2008.
- YE'OR, Bat, *Peuples dhimmis : nations mortes vivantes*, Éditions de l'Avenir, 1978.
- YE'OR, Bat, *Juifs et chrétiens sous l'islam, les dhimmis face au défi intégriste*, Berg International, 1994.
- ZBOROWSKI, Marc, *Olam*, coll. « Terre humaine », Plon, 1978.
- ZEMON DAVIS, Nathalie, *Juive, catholique et protestante, trois femmes en marge au XVII<sup>e</sup> siècle*, Librairie du XX<sup>e</sup> siècle, Seuil, 1997.

## **Ouvrages collectifs :**

- Colloque des intellectuels juifs sur l'Islam*, PUF, 1978.
- Colloque des intellectuels juifs sur l'argent*, Denoël, 1989.

Colloque, *Foi protestante et judaïsme*, Fédération protestante de France, 2010.

COMMUNION ÉCCLÉSIALE DE LEUENBERG, *Église et Israël, contribution des Églises issues de la Réforme en Europe sur les relations entre les chrétiens et les Juifs (juin 2001)*, Cahier n° 6 de la Documentation de Leuenberg.

*Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, Cerf, 1993.

*Encyclopédia Judaica*, édition de 1972.

*Histoire du christianisme*, Desclée, entre 1995 et 2000, t. I à XI.

*La Bible. Écrits intertestamentaires*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade, 1987, T. I et II.

*Pirkei Aboth. Les Maximes des Pères*, t. I et II., éd. Merkos L'Inyonei Chinuch, Brooklyn N.Y., traduction française, 1968.

*Théo*, Droguet et Ardant/Fayard, 1989.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

CZARTORYSKI (Jerzy) 579

DA COSTA (Isaac) 352  
DA COSTA (Tristan) 289  
DA COSTA (Uriel) 375  
DAGOBERT, roi des Francs 159  
DAIRNVAELL (Georges) 523, 538  
DAMASE (St), Pape 113  
DAMERSTETER (frères) 608  
DARWIN (Charles) 637  
DAUDET (Alphonse) 642  
DÈCE, Empereur romain 98  
DEHON (Père) 651  
DELLA TORRE (Lellio) 511  
DEREMBOURG (famille) 608  
DESCARTES (René) 374  
DESCHAMPS (Nicolas) 657  
DESGENETTES (Abbé) 601  
DEZA (Diego) 290  
DIDEROT (Denis) 466  
DINIS (Dom), Roi de Portugal 298  
DIOCLÉTIEN, Empereur romain 98, 110-111  
DIOSCORIDE (Pedanius) 255  
DISRAËLI (Benjamin) 512-513  
DOHM (Christian Wilhem von) 433, 466  
DOMINIQUE (St) 218  
DONIN (Nicolas) 224-226, 268  
DOUBNOV (Simon) 594  
DREYFUS (Affaire) 648, 653, 655, 665-666, 672, 674  
DREYFUS (Camille) 527  
DREYFUS (Capitaine) 530, 562, 609, 669, 677  
DREYFUSS (Camille) 648

DRUMONT (Edouard) 527, 534, 635, 642-644, 657  
DUARTE (Dom), Roi de Portugal 299  
DUPLESSIS-MORNAY (Philippe) 371  
DUPORT (Adrien) 471, 473  
DURAN (Profet) 272  
DURAN (Simon) 311  
DURCKHEIM (Émile) 672

ECK (Jean) 390  
ÉDOUARD I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre 217  
ÉDOUARD III, Roi d'Angleterre 240  
ÉLÉAZAR, fils d'Aaron 58  
ÉLIÉZER (Rabbi) 54  
EÖTVÖS (Joseph) 499, 504  
EPHRAÏM DE BONN 209  
ERLICH (Paul) 668  
ERTER (Isaac) 506  
ESDRAS 38, 52  
ESTE (famille d') 343-344  
ÉTIENNE (St) 78, 81  
EUCHEL (Isaac) 434  
EVRARD, « magister judeorum » 172

FAÏLOVITCH (Jacques) 564  
FELLER (François-Xavier de) 622  
FÉNELON (François de) 400  
FERDINAND I<sup>er</sup> de Habsbourg, Empereur 501-502  
FERDINAND I<sup>er</sup> de Médicis 312  
FERDINAND V le catholique 218, 276, 418  
FERDINAND VII, Roi d'Espagne 290  
FERNANDES (Catherine de) 351

FERNANDEZ (famille) 554  
FERRIER (St Vincent) 230, 273  
FERRY (Jules) 520, 524, 527  
FICHTE (Johan Gotlieb) 644  
FICIN (Marsile) 334, 366  
FLAVIUS JOSÈPHE 20, 30-31, 74  
FLÉCHIER (Esprit) 401  
FLEURY (Abbé) 403, 412  
FLORUS, gouverneur romain 30, 39, 48 94  
FORD (Henry) 665  
FOULD (Achille) 523  
FOULD (famille) 482, 522  
FOURICHON (L.) 532  
FOURIER (Charles) 538  
FRANCK (Adolphe) 608  
FRANÇOIS, Pape 693  
FRANÇOIS d'Assise (St) 218, 231  
FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Roi de France 336, 393  
FRANÇOIS-JOSEPH de Habsbourg, Empereur 497, 502-503,  
619  
FRANK (Jacob) 451  
FRANKE (August Herman) 421  
FRANKEL (Abraham) 615  
FRANKEL (Zacharias) 547  
FRANKL (Ludwig August) 506  
FRANZOS (Karl Elil) 506  
FREDERIC II de HOHENSTAUFEN, Empereur 239  
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse 420, 430, 432, 489  
FRÉDÉRIC-GUILLAUME III de Prusse 489, 492  
FRÉMONT (Abbé) 674  
FREUD (Sigmund) 667

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Table

Avant-propos

Remerciements

Préface du P. Jean Dujardin

## PREMIÈRE PARTIE

Introduction

I – Les Juifs au premier siècle de notre ère, en terre d’Israël et en diaspora

II – L’élaboration du *Talmud* en Palestine et en Babylonie, de la fin du I<sup>er</sup> siècle à la fin du V<sup>e</sup> siècle

III – La venue d’un Juif nommé Jésus et ses premières conséquences

IV – Juifs et chrétiens dans l’Empire romain, du II<sup>e</sup> siècle à la fin du IV<sup>e</sup> siècle

V – Les Juifs à l’est de la région méditerranéenne pendant le Moyen Âge

VI – Les Juifs à l’ouest de la Méditerranée du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle

VII – Les Juifs en Europe occidentale et chrétienne, du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle

VIII – L’aggravation de la condition juive en Europe occidentale pendant les derniers siècles du Moyen Âge

IX – Les Juifs dans l’Espagne des trois religions, jusqu’à leur expulsion en 1492

## DEUXIÈME PARTIE

## Introduction

I – Les conséquences de l’expulsion des Juifs dans la péninsule ibérique et dans les autres territoires espagnols ou portugais (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

II – Les Séfarades en terre d’islam, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle

III – En Europe occidentale, Séfarades et Ashkénazes en terre catholique, du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

IV – En Europe occidentale, Séfarades et Ashkénazes en terre protestante, du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

V – L’Église catholique et les Juifs en Europe occidentale, du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

VI – Les Juifs dans l’Empire germanique, du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin XVIII<sup>e</sup> siècle

VII – Les Juifs de Pologne, de la fin du Moyen Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

VIII – L’émancipation des Juifs de France par la Révolution et ses suites immédiates

## **TROISIÈME PARTIE**

### Introduction

I – À travers l’Europe, la marche vers l’émancipation, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1870

II – Le parcours des Juifs dans la société française, du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu’aux années 1880

III – Les Juifs à travers le monde au XIX<sup>e</sup> siècle

IV – Les Juifs de Russie au XIX<sup>e</sup> siècle

V – En Europe, les relations entre Juifs et chrétiens, de la fin du

XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1880

VI – Les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe

Conclusion

Postface de Raphy Marciano

***Annexes***

Bibliographie

Chronologie des principales étapes concernant le « nouveau regard » de l'Église à l'égard du peuple juif

Index des noms de personnes

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie  
en avril 2013

N° d'imprimeur : XXXXX

Dépôt légal : mai 2013

*Imprimé en France*



Composition et mise en pages réalisées par  
Compo 66 – Perpignan  
541/2013